

CONCEVONS ENSEMBLE LA FUTURE MAISON DE QUARTIER DU NORD!

Ateliers participatifs du dimanche 25 septembre
Centre de quartier des Bossons - Plaines-du-loup

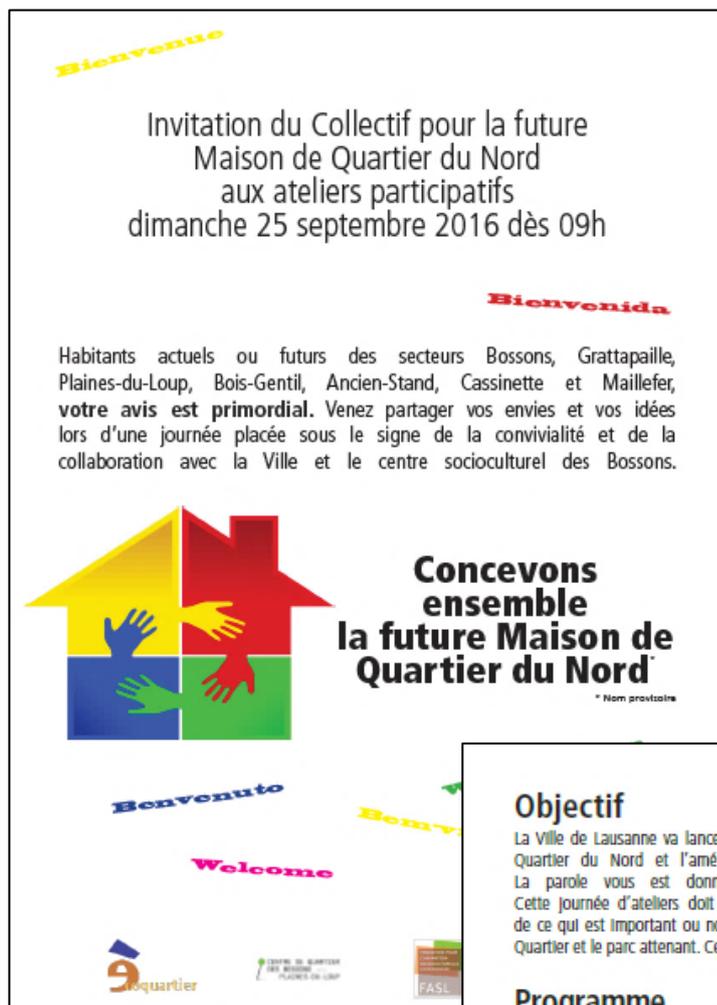
Document de restitution
validé le 12.10.2016 par le Collectif pour la future Maison de quartier du Nord

Le matériel collecté dans le cadre des ateliers participatifs du 25 septembre 2016 sera utile à plusieurs titres. Conformément à sa destination principale, il servira à alimenter le cahier des charges relatif à la conception de la maison de quartier et du parc environnant. Parallèlement, il contribuera à la réflexion sur les synergies et partenariats envisageables en matière d'offre socioculturelle à l'échelle globale des Plaines-du-Loup et des quartiers contigus. Enfin, il constituera une référence utile pour l'implication de la population à chaque stade de développement de la maison, cela jusqu'à son appropriation effective.

Ce qui ressort des ateliers participatifs du 25 septembre 2016 apportera donc des éléments d'orientation à différents acteurs. Le Collectif pour la future Maison de quartier du Nord, qui a assuré l'organisation des ateliers et de la journée, espère par conséquent que chacun des acteurs potentiellement concernés prendra en compte ce riche matériel et le valorisera au mieux.

S O M M A I R E

Page 3	Atelier activités
Page 7	Atelier convivialité
Page 11	Atelier parc
Page 13	Atelier cohabitations-collaborations
Page 16	Questionnaire identité
Page 18	Informations sur la préparation, la conduite et la fréquentation de la journée du 25.09
Page 20	Liste des annexes



Flyer d'invitation

Objectif

La Ville de Lausanne va lancer prochainement un projet d'architecture pour la future Maison de Quartier du Nord et l'aménagement du futur parc de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. La parole vous est donnée pour exprimer vos envies, vos souhaits, vos rêves ! Cette journée d'ateliers doit permettre de rassembler un maximum d'idées et de faire le tri de ce qui est important ou non, pour établir un programme d'activités pour la future Maison de Quartier et le parc adjacent. Ces éléments seront alors intégrés dans le cahier des charges du projet.

Programme

- 09h00 Ouverture de la journée avec un petit déjeuner coloré offert
- 09h45 Démarrage des ateliers
- 12h30 Risotto offert. Vos desserts sont les bienvenus
- 13h30 Intervention officielle de Monsieur David Payot, Conseiller municipal en charge de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
- 14h00 Reprise des ateliers
- 16h30 Synthèse de la journée et suite de la démarche
- 16h45 Clôture festive

Lieu



Centre socioculturel des Bossons
Chemin des Bossons 39 bis
1018 Lausanne

Détails pratiques

Infos: www.bossons.ch/future-maison-de-quartier
Contact téléphonique: 078 895 24 27 E-mail: collectif-mq@bossons.ch


L a u s a n n e

ATELIER ACTIVITÉS

Les objectifs assignés à l'atelier :

Il s'agit d'abord de recenser les différentes sortes d'activités que la maison de quartier doit pouvoir accueillir. Ces activités sont ensuite à distinguer selon qu'elles peuvent se dérouler dans un espace polyvalent, ou qu'elles requièrent un espace spécifique. Étant donné que la polyvalence des espaces doit être privilégiée, il s'agit éventuellement de prioriser les activités demandant des espaces spécifiques.

La relation intérieur-extérieur doit également être discutée : certaines activités demandent-elle un espace accessible directement depuis l'extérieur ou doivent-elles pouvoir se déployer dans la zone extérieure immédiatement attenante à la maison ?

Enfin, les principaux types d'activités doivent être situés dans le cours de la journée, afin de préciser les besoins, attentes et contraintes en termes de publics, de concomitance d'activités et d'horaire.

À noter

Les espaces clés qui se rapportent aux activités de type accueil, repas, etc. ont été traités de manière spécifique dans l'atelier convivialité et font donc l'objet d'une restitution détaillée au chapitre suivant.

Concernant les activités situées dans la zone extérieure immédiatement attenante à la maison, une partie des éléments présentés ci-dessous provient de l'atelier parc.

À la place de jeux de Bois-Gentil, durant les semaines précédant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a proposé plusieurs ateliers créatifs en lien avec la démarche participative. Grâce à cette activité sur le terrain, les personnes passant par là – enfants, adolescents, mamans – ont eu l'occasion de s'exprimer. Leurs souhaits et besoins quant aux activités dans la maison de quartier sont restitués en fin de chapitre.

A = Accès direct depuis l'extérieur souhaitable

Activités pouvant se dérouler en salle polyvalente, même si certaines nécessitent des volumes de rangement importants

- Rencontre / échange / dialogue : interreligieux, interculturel, intergénérationnel, entre femmes seules, etc.
- Échanges de savoir / cours / conseils divers : langues, CV, lettre motivation, etc.
- Jeux de société / scrabble / matchs aux cartes
- **A** Locations par des associations / anniversaires / fêtes / etc. À titre d'exemple, voir les besoins du club de Scrabble de la Blécherette détaillés dans l'annexe 5
- Conférences / projections films. À noter : besoin de beamer et écran sans gêne pour la polyvalence
- Expositions

Activités qui demanderaient des locaux spécifiques, mais qu'il n'est pas impossible d'imaginer aussi dans des locaux polyvalents (par exemple : coin informatique ou coin bibliothèque dans un espace polyvalent).

- Sport / fitness / gym / danse / zumba / yoga / relaxation / etc.
Besoins spécifiques : mur avec miroir, ainsi que vestiaires, douches
- Cours d'informatique / rédaction d'un journal de quartier / espace de travail pour associations
Besoins spécifiques : ordinateurs, imprimantes, etc.
- Bibliothèque
Besoins spécifiques : rangements livres
- **A** Espace garderie pendant certaines activités
Besoins : aménagement et matériel spécifiques
- Dépose d'objets à donner (à imaginer éventuellement en lien avec activités bricolage et réparation)
Contrainte : encombrement

Activités nécessitant a priori des locaux spécifiques

- **A** Accueil (*cf. atelier convivialité*)
- **A** Restauration / cafétéria y compris midi et dimanche pour seniors ; à noter : l'espace repas doit pouvoir être rendu polyvalent (*cf. atelier convivialité*)
- Usage d'une cuisine pour cours, ateliers, anniversaires, fêtes (*cf. atelier convivialité*)
- Concerts / théâtre / chant / contes / cours de musique / répétitions etc. ; d'où insonorisation nécessaire (*cf. atelier convivialité*)
- **A** Activités créatrices telles que poterie, sculpture, couture, tricot, bijoux, etc. / bricolage et réparation avec mise à disposition d'outils
- **A** Rencontres-activités jeunes adultes dans un espace en autogestion
- **A** Vestiaire / local poussettes et outils-matériel en usage partagé (*cf. atelier convivialité*)
- Activités administratives liées au fonctionnement de la maison de quartier (*cf. atelier convivialité*)
- À noter : il n'est pas jugé nécessaire de disposer d'un espace spécifique pour les adolescents – ce qui diffère de ce qui ressort de l'atelier convivialité

Récapitulation des attentes en matière d'accès direct depuis l'extérieur

- **A** ccès direct vers espace d'accueil
- **A** ccès direct vers espace restauration / cafétéria
- **A** ccès direct vers espace pour activités créatrices / bricolage et réparation
- **A** ccès direct vers salle pour locations à des associations ou lors d'anniversaires, de fêtes, etc.
- **A** ccès direct vers espace vestiaire / poussettes / outils-matériel en usage partagé
- **A** ccès direct vers espace autogéré jeunes adultes
- **A** ccès direct vers espace garderie

Attentes concernant la zone extérieure immédiatement attenante à la maison de quartier

En complément de certains espaces intérieurs

- Terrasse et couvert en lien avec l'espace restauration-caféteria (*cf. atelier convivialité*)
- Tables et chaises à proximité du local pour les activités créatrices
- Accès pour personnes à mobilité réduite
- Stationnement vélos
- Accès véhicules pour la livraison

Contre la façade de la maison de quartier

- Accessibles de dehors : armoires de stockage et évier avec eau chaude pour la vaisselle (*cf. atelier convivialité*)
- Mur de grimpe
- Tyrolienne
- Façade pour projeter des films (ciné-transat)
- Scène adossée à la façade pour concerts de plein-air et bals

Autres éléments proches de la maison de quartier

- Jardin collectif avec lieu de stockage, buissons de baies
- Lieu de rendez-vous pour visites, excursions, promenades
- Ping-pong
- Place de pique-nique avec tables fixes et couvert, possibilité de barbecue et arrivée d'eau
- Poubelles (tri sélectif)
- WC en accès semi-public

Publics et temporalité des activités (les éléments restitués constituent une base indicative : faute de temps, la réflexion n'est pas allée jusqu'à son terme)

Différents types d'utilisateurs

- Enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, seniors, locataires de salles (associations ou autres)

Les activités selon les tranches horaires

Matin

- Rencontre parents-enfants, cours (en salle polyvalente)
- Activités adultes-seniors, par exemple ateliers couture, poterie (espaces spécifiques)

Midi

- Activités restauration, **a priori dans 2 espaces** :
Repas : d'une part pour 60 élèves âgés de 11 à 12 ans, d'autre part pour des habitants du quartier ;
durant leur présence à midi, les élèves doivent aussi pouvoir aller se détendre et jouer

Après-midi

- Cours, activités adultes-seniors

Fin d'après-midi, soir, **attention aux cohabitations**

- Activités adolescents
- Cours, rencontres, ateliers d'échange de savoir, conférences, etc.
- Répétitions musique et spectacles

Les activités s'étendant sur toute la journée et en week-end

- Cafétéria, bibliothèque

Les activités du week-end

- Locations, bricolage

À noter à propos des locations

- Les locations se font en fonction des disponibilités. Elles peuvent se tenir en semaine comme le week-end. À titre d'exemple : le club de Scrabble de la Blécherette loue actuellement une salle un après-midi et une soirée durant les jours de semaine, cela tout au long de l'année.

Autres remarques des participants à l'atelier

- Pour les participants à l'atelier, il est important que la maison de quartier soit « **vivante et ouverte** », qu'elle propose des « **activités pour tout le monde** » et autant pour « **apprendre** » que pour « **faire** ». Pour les personnes âgées, il faut « **prévoir des activités le dimanche ou assurer l'ouverture de la cafétéria** » car dans le quartier « **tout est fermé ce jour-là** ». S'il y a des camps de foot pour les garçons, « **pour les filles et les seniors, il n'y a rien pour bouger** ». Attention, « **il ne faut pas que les prix demandés pour les locations soient trop hauts** », ce qui est le cas dans la maison de quartier de Chailly. Par ailleurs, attention aussi aux « **horaires des transports publics lors des fêtes en soirée** ».

Souhaits et besoins récoltés dans le quartier par l'équipe d'animation

Ce qu'ont dit les enfants

- Les activités qu'ils souhaitent faire dans la maison de quartier sont nombreuses : des « **bricolages** », « **danse** », « **cinéma** », « **ateliers cuisine** », « **du sport** », « **jouer à des jeux** », « **faire la fête (...) dans une salle avec une boule disco** », « **faire du cirque** », « **grimper** », « **faire une radio avec les enfants et les mamans** », « **écouter de la musique** », ... Pouvoir jouer au « **baby foot** » et au « **ping-pong** ». Ce qui est également ressorti est d'avoir des espaces d'échange de savoir, « **apprendre le tricot** », « **apprendre à faire des bricolages** », ... mais également d'échange de « **livres** », de « **jouets** », ...

Ce qu'ont dit les adolescents

- Pour les adolescents ce qui semble important c'est un espace qui leur est dédié, où ils peuvent se retrouver entre amis avec « **des canapés confortables, des jeux de sociétés, des jeux libres (« baby foot », « tables de ping-pong », « billard »)**, où ils peuvent « **écouter de la musique** ». Un endroit « **ouvert sur le parc** », « **proche de la cuisine et du bar** ». Ils n'ont pas envie d'avoir le sentiment d'être « séquestrés » dans une salle au sous-sol.

Ce qu'ont dit les mamans

- Pour les mamans ce qui est ressorti principalement, c'est le « **bien-être** » en ayant « **un lieu pour se retrouver** » entre elles, pour se faire du bien et également que l'on « **pense aux bébés** ». Les idées et les envies sont de « **pouvoir se faire masser** », d'avoir une permanence avec une « **coiffeuse** », d'avoir un endroit où « **boire un café entre mamans** ». L'idée d'un espace de restauration « **où l'on pourrait partager un repas serait une bonne idée quand on n'aurait pas le temps de faire à manger à la maison** ». Au niveau des infrastructures, elles ont émis l'idée de « **balançoires pour les bébés** » et d'un espace pour pouvoir changer les bébés, ainsi que « **d'espace poussettes** » qui souvent manquent. Des enfants du quartier ont également souhaité que leurs parents aient des espaces calmes où se retrouver mais également « **d'installer des bancs confortables et couverts pour les parents quand ils surveillent les enfants** ».

L'atelier porte sur les espaces qui joueront un rôle clé dans la maison de quartier. Ces espaces accueillent les activités incontournables de type accueil, repas, etc. La discussion vise à préciser leurs particularités, ainsi que les rapports de proximité et les circulations entre eux.

À noter

À la demande de la Ville, les besoins des écoles et d'accueil de jour pouvant être assurés par la maison de quartier ont fait l'objet d'une évaluation par les services communaux concernés (SAJE et SEPS). En préalable aux ateliers du 25.09, cette évaluation a été communiquée pour information au Collectif pour la future Maison de quartier. Les besoins recensés concernent la prise en charge d'élèves pour les repas de midi durant la semaine, ainsi que quelques réunions scolaires annuelles nécessitant un espace de type aula – étant entendu que cet espace devrait aussi pouvoir servir de salle de spectacle de quartier. En tant qu'éléments utiles à la compréhension des enjeux discutés dans le cadre de l'atelier, les besoins des écoles et d'accueil de jour sont explicitement indiqués dans la restitution qui suit.

Afin d'assurer un inventaire des besoins aussi exhaustif que possible, le Collectif pour la future Maison de quartier a demandé à l'équipe d'animation du Centre socioculturel des Bossons – Plaines-du-Loup de préciser, en fonction de leurs compétences métier, ce que devraient être les espaces d'administration et d'intendance. Pour pouvoir se consacrer aux tâches d'accueil et d'encadrement durant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a transmis son évaluation avant cette date, sous la forme d'un document écrit. Selon le principe retenu pour les besoins des écoles et d'accueil de jour, les éléments clés du document de l'équipe d'animation sont également restitués ci-dessous (le document complet constitue l'annexe 4).

À la place de jeux de Bois-Gentil, durant les semaines précédant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a proposé plusieurs ateliers créatifs en lien avec la démarche participative. Grâce à cette activité sur le terrain, les personnes passant par là – dont les enfants – ont eu l'occasion de s'exprimer. Leurs souhaits et besoins quant aux espaces clés sont restitués en fin de chapitre.

L'accueil, un espace très important

Éléments à noter en particulier

- Il est important de sentir un espace convivial, accueillant, ouvert / proche de l'extérieur (entrée vitrée) et où l'on peut aussi, par exemple : venir juste boire un café, voir du monde, échanger sur ce qu'il se passe dans le quartier, s'attarder.
- La mixité du quartier doit avoir toute sa place dans la maison. Certaines personnes âgées ne viennent pas car elles pensent que les maisons de quartier sont uniquement destinées aux jeunes ou à ceux qui font des activités ; l'accueil – qui est la carte de visite de la maison – doit donc être attirant pour tous : les personnes âgées, les enfants, les jeunes, les adultes.
Par rapport à ces différents publics, l'accueil peut comprendre des sous-espaces (par exemple un emplacement un peu à part avec un baby-foot pour les adolescents), mais toujours au sein du seul et même espace global d'accueil.
- L'extérieur doit aussi permettre de mélanger les populations, par exemple via une terrasse ou une tonnelle également utilisables s'il ne fait pas beau. À noter : à la maison de quartier de la Pontaise, il y a une baie vitrée au fond de l'espace d'accueil qui permet de profiter de la lumière même quand il fait froid.
- Les murs sont importants pour pouvoir accrocher des choses réalisées par les habitants – cela aussi bien dans l'espace d'accueil que dans les autres espaces.

Points positifs de l'accueil de la Cabane des Bossons, à reprendre dans la future maison de quartier

- L'espace est généreux sans empêcher de voir d'un seul coup d'œil tout ce qu'il y a : le baby-foot, le canapé, les livres, etc.

- Le comptoir de la cuisine ouverte est à la bonne hauteur : il ne fait pas barrière et incite à la convivialité. Ce n'est pas le cas à la maison de quartier de Chailly (cf. annexe 6) où l'esthétique est belle, où des baies vitrées donnent sur l'extérieur, mais où le comptoir est trop haut, ce qui crée une distance entre ceux qui sont derrière le comptoir et le public.

C'est important de voir quelqu'un en entrant et de trouver de l'information

- C'est important de voir quelqu'un en entrant, qu'il y ait quelqu'un à l'accueil. Cela manque par exemple à la Pontaise. Néanmoins, les habitants doivent aussi pouvoir se sentir à l'aise s'il n'y a pas d'animateur, ou de personnel présent.
- Le personnel de la maison de quartier devrait être en mesure de renseigner sur tout ce qu'il se passe dans le quartier et pas seulement dans la maison (à la Pontaise, sur le panneau d'affichage extérieur, ne se trouve que l'information sur ce qui se passe dans la maison, alors qu'il faudrait afficher tout ce qu'il se passe dans le quartier.
- Les informations sur ce qu'il se passe dans la maison et dans le quartier doivent être disséminés partout dans le quartier et pas uniquement dans la maison de quartier.

Les locaux pour les besoins administratifs et l'intendance

Ce qu'ont dit les participants à l'atelier

- Le bureau des animateurs doit être proche de l'accueil, visible quand on arrive et facilement accessible pour demander de l'information. Un seul bureau pour l'ensemble des animateurs, pas de bureau fermé pour le responsable.
- Un bureau collectif pour les associations utilisatrices de la maison de quartier serait souhaitable, avec des armoires pour les associations, des postes de travail équipés d'ordinateurs et accès à l'imprimante/ photocopieuse de la maison de quartier.
- Il faudrait aussi une secrétaire pour la Maison de Quartier.
- Il faut aussi un espace vestiaire pour les personnes qui fréquentent la maison.

Les besoins concrets recensés par l'équipe d'animation (l'annexe 4 donne davantage de détails et précise les valeurs, l'état d'esprit et l'ambiance contribuant à faire vivre l'animation socioculturelle dans la maison de quartier)

- Espaces d'administration nécessaires = bureau "animateurs" dévolu à la gestion et au secrétariat de la MQ (40m²) ; espace "animateurs" pour discussions nécessitant de l'intimité (20m²) => surface totale 60m², auxquels devra s'ajouter un espace administratif (surface à définir) pour les probables partenaires.
- Espace d'affichage avec dégagement pour une table sur laquelle déposer des documents d'infos : à prévoir dans l'espace d'accueil du public.
- Espaces vestiaire et intendance = vestiaire fermé à clé avec des casiers, penderie, local poussettes (30m²) ; locaux pour le matériel d'entretien (20m²) ; local pour outillages et matériel électrique (20m²) ; local pour les petits rangements animations (45m²) ; local pour les gros rangements animations (60 m²) => surface totale 175m².
- Espaces donnant sur l'extérieur : espace pouvant être fermé, avec eau chaude et 2 grands éviers type « buanderie » ; à côté de l'évier un plan de travail et des étagères à fixer contre la façade du bâtiment pour poser du matériel cuisine ; dépôt fermé pour tables extérieures, chaises longues, parasols, triporteurs, vélos, charrette, chaudrons, réchauds gaz, barbecue, matériel extérieurs encombrants (50 m²).

Les espaces restauration et cuisine

Ce que les participants à l'atelier ont dit de l'espace restauration

- Quand il n'y a personne qui mange, la salle pourrait être utilisée pour des activités, des séances, etc. Les tables sont laissées en permanence, mais si besoin, on doit pouvoir les ranger (importance de la qualité du mobilier choisi). Il faut donc prévoir un coin de rangement pour les tables et chaises.

- Usage de l'espace restauration en soirée : à la Cabane des Bossons, les repas en soirée doivent finir à 22h, ce qui est dommage ; d'où l'importance de l'emplacement de la (des) salle(s) de restauration dans la maison et de l'insonorisation (à la maison de quartier de la Pontaise, il est possible de mettre de la musique jusqu'à tard).
- En termes de publics, parallèlement aux enfants qui seront accueillis à midi, il faudrait que les personnes du quartier, âgées, seules ou en convalescence puissent aussi venir.

Ce que les participants à l'atelier ont dit de la cuisine (sachant que 60 enfants doivent être accueillis les midis de semaine et que seule une cuisine de régénération est prévue, c'est-à-dire une cuisine destinée à réchauffer des plats préparés ailleurs)

- Importance de faire la cuisine sur place pour que ce soit meilleur pour les enfants. Si le repas arrive tout prêt, les enfants voient arriver des « bacs » : ce n'est pas de la « vraie » cuisine ! Le fait de préparer sur place permet aux odeurs de se diffuser et d'arriver jusqu'aux enfants, les cuisiniers peuvent aller à leur rencontre. À la garderie des Bergières, par exemple, il y a une cuisine en sous-sol avec de grands bacs aromatiques préparés par les enfants. Le bruit, les gestes de la cuisine, ça permet de créer des liens.
- Par ailleurs, il faut disposer des installations permettant de faire des ateliers cuisine pendant les vacances ou les mercredis après-midi. Et il est essentiel que les personnes du quartier ou les associations puissent louer la cuisine, ainsi que du matériel (vaisselle, etc.) pour des fêtes privées. La cuisine doit pouvoir être utilisée par Monsieur/Madame Tout le monde. S'il faut installer une cuisine professionnelle avec pare-feu compte tenu du nombre d'assiettes servies à la journée, il sera important de disposer d'une solution à deux cuisines : une semi-professionnelle en plus de la professionnelle.

Les besoins indiqués par le SAJE pour l'accueil des 60 enfants de 11 à 12 ans (7-8P)

- Espaces nécessaires = salle à manger-réfectoire (100m² y compris équipement cuisine) ; espace d'accueil pour jeux et repos (80m²) ; espace vestiaire avec rangement-casiers (15m²) ; espaces WC et logistique (30m² en plusieurs locaux) ; bureau (15m²) ; autres espaces partagés à convenir (environ 60m² pour coin bibliothèque/lecture, ateliers, etc.) = > estimation surface totale: 300m². Utilisation: du lundi au vendredi.
Horaire pour mise en place/repas/rangement des repas : 11h00-14h30. Eventuellement (si accord avec la FASL), accueil parascolaire 7-8P entre 7h30 et 8h30, ainsi qu'entre 17h30 et 18h30.

La salle de spectacle de quartier / ponctuellement aula scolaire

Ce qu'ont dit les participants à l'atelier

- Utilisation pour : spectacles musique et théâtre, sport, projections, expositions, contes, assemblées générales, bals et thés dansants, une école de cirque, des divertissements pour les EMS, etc.
- La salle devrait pouvoir être louée à des associations ou à des privés.
- Il faudrait des gradins rétractables, ainsi que des parois mobiles pour diviser l'espace et disposer d'un lieu plus intimiste : pour des activités intergénérationnelles ou des spectacles de contes.
- Il est important de faire appel à des professionnels pour imaginer les fonctionnalités et les usages de la salle aux côtés des architectes : sonorisation, insonorisation, acoustique, etc. L'équipement doit pouvoir être utilisé par des non-professionnels : donc pas trop compliqué à faire fonctionner.
- Penser au vestiaire spectateurs, aux rangements et aux loges pour les artistes. En cas d'éclairage naturel, penser à des rideaux obscurcissants.

Les besoins scolaires indiqués par le SEPS

- Une aula scolaire pour 200 personnes (nombre correspondant aux besoins des écoles du PPA 1).
- Estimation surface totale : 285m² (225m² + scène 60m², cf. aula du collège d'Entre-Bois).
- Besoins en tant qu'aula pour les écoles : 5 manifs/an, le reste du temps l'usage est ouvert à tous (salle de quartier, scolaires et privés).

La salle ados

- Il serait utile de disposer d'une salle spécifique pour les adolescents, qui leur permette d'afficher leurs posters, de laisser leur affaires/matériel. Attention : à Chailly, la salle est au sous-sol, c'est pour cela que les ados n'y vont pas (cf. annexe 6). Discussion autour du fait de mettre à disposition ou non du wifi – les avis étant divergents, la question n'est pas tranchée.
- La salle devrait être disponible tout le temps, par exemple jusqu'à 19h tous les jours et jusqu'à 22h deux fois par semaine.
- Elle devrait être accessible via l'entrée principale pour ne pas trop les isoler.
- À noter : sur le besoin d'une salle ados, tout le monde n'arrive pas à la même conclusion ; pour les participants à l'atelier activités, une salle spécifique n'est pas nécessaire, alors que les participants à l'atelier convivialité sont de l'avis opposé.

Souhaits et besoins récoltés dans le quartier par l'équipe d'animation

Ce qu'ont dit les enfants

- L'accueil et l'ambiance. Ce qui ressorti c'est le souhait d'un lieu « **coloré** », « **multicolore** » avec « **des peintures** », « **dessins** », « **portraits, photos** », ... accrochés aux murs dans des cadres. La convivialité c'est également l'importance de la porte d'entrée avec « **un panneau où il est inscrit « bienvenue à tous »** » que tous se sentent acceptés. Certains enfants pensent que l'espace d'accueil doit être « **grand et lumineux** », et que la « **cuisine doit être visible** » car c'est « **très important la cuisine c'est le plus important dans une maison** ». Concernant le mobilier, les enfants souhaitent des « **canapés** », « **des chaises à bascule** », de « **grandes tables** », « **des plantes, des fleurs** », ...
- L'espace cuisine. C'est une activité, un lieu qui paraît essentiel pour les enfants : « **pour se faire plaisir il faut manger de bonnes choses** ». Ils nous ont parlé de « **restaurant** », de « **partager un repas ensemble** » et de « **convivialité autour d'une table** ». Une fille du quartier nous a également suggéré un endroit où l'on « **pourrait manger par terre, comme en Algérie** ». De plus l'idée d'un restaurant avec un cuisinier semble une bonne idée car « **si on avait un cuisinier on pourrait faire de bonnes choses et apprendre de nouvelles recettes** ».

Ce qu'a écrit Madame FG (courriel reçu le 22.09)

- [...] A la base, je souhaite créer une maison d'aide et de partage, mais l'idée d'incorporer cela en une maison de quartier m'interpelle car notre monde a grand besoin de retrouver des élans d'humanité entre chacun, que ce soit nos proches ou voisins. Ainsi, j'ai l'espoir d'un lieu où les gens puissent venir demander l'aide dont ils ont besoin sans se sentir obligé de répondre à des critères ou de devoir faire partie d'un groupe. Les aides seraient de toutes sortes : d'aller faire des courses si la personne est malade ; sortir le chien ; aider à écrire une lettre ; conseiller avec respect de l'autre ; des aides pour les repas, plateaux repas ou des dons d'aliments non utilisés mais sains ; des conseils de tricot ou autre ; réparations de petits travaux etc. Le tout serait accueilli sous forme d'échange de services ... Donc la personne demandant une aide quelle qu'elle soit recevra cette aide et aura la possibilité à son tour d'offrir une aide, un service... L'échange ainsi entre voisins, habitants sera favorisé et par de petits gestes pourra peu à peu répandre beaucoup de chaleur en des êtres souvent à part, n'osant pas ou se sentant autre alors qu'au-fond nous sommes tous liés. Ainsi voilà mon idée d'aide et de partage entre tous pour recréer nos liens d'humanité ! Cette idée n'est peut-être pas compatible à votre projet mais je voulais la partager avec vous.

A T E L I E R P A R C

L'atelier vise à préciser :

- les attentes en termes de jeux, coins repos, activités de délasserment, accueil d'événements collectifs ;
- les attentes concernant les éléments végétaux, ainsi que l'eau ;
- les attentes concernant directement ou indirectement les animaux.

Le début de l'atelier se déroule sur le périmètre où sera créé le parc. Pour se faire une représentation des éléments déjà définis dans le cadre du projet d'écoquartier, les participants se réfèrent aux documents préparés par la Ville (cf. annexe 1).

À noter

Certaines idées énoncées concernent des espaces situés au-delà du parc. Ces idées sont néanmoins conservées et figurent dans la restitution ci-dessous. Quant aux propositions pour les abords immédiats de la maison de quartier, elles sont présentées dans le chapitre relatif à l'atelier activités.

À la place de jeux de Bois-Gentil, durant les semaines précédant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a proposé plusieurs ateliers créatifs en lien avec la démarche participative. Grâce à cette activité sur le terrain, les enfants et adolescents passant par là ont eu l'occasion de s'exprimer. Leurs souhaits et besoins quant au parc sont restitués en fin de chapitre.

Dans le parc

Éléments naturels et cheminement Nord-Sud

- Générer le sentiment d'espace, favoriser les grands espaces, mais pas trop de gazon
- Prairie naturelle fleurie – fleurs (20% écologiques)
- Arbres fruitiers/verger dans la proximité de la maison de quartier (pommier, poirier, cerisier, noyer, châtaignier) ; les arbres sont plantés par les écoliers ; lorsque c'est la saison, la récolte se fait collectivement et donne lieu à une fête annuelle ; au pied des fruitiers, laisser les herbes hautes (prairies fleuries)
- Une zone ombragée-forêt peut être envisagée en bordure
- Axe central piétonnier Nord-Sud (sans vélo) bordé d'un parcours d'eau parallèle ou d'une fontaine (de l'eau pour les enfants)
- Sensation de sécurité quand on se déplace à pied la nuit : cheminements éclairés

Activités et installations

- Bancs à l'ombre et au soleil
- Pour ne pas compromettre les grands espaces, l'aménagement « sports pour tous » doit être minime : pour jouer au ballon, 4 arbres plantés servant de buts de foot (donc pas d'équipement dédié) ; on peut imaginer un playground sur un côté du parc (skatepark, roller) et un parcours de course sur le pourtour extérieur du parc (cf. aussi idée de parcours dans l'ensemble du quartier à la rubrique de la page suivante « au-delà du parc, dans le quartier »)

Autres remarques

- Le parc devra avoir un nom et inviter à la visite ; il devra être respecté / pousser au respect
- En résumé, le parc = une zone à l'anglaise + une zone marais + une zone activité

En bordure Nord du parc

- Sur la traversée Est-Ouest longeant les immeubles : une surface pavée multifonctionnelle pour accueillir des stands, caravanes, food-trucks, festivals, marchés artisanaux, brocantes, etc.
Besoins : eau et électricité

Lieu d'implantation de la maison de quartier

- Après avoir pesé les pour et les contres, la maison à plus de raisons d'être près de l'avenue des Plaines-du-Loup (bruit généré moins impactant pour le voisinage / bonne proximité avec les transports publics)
- Les éléments à prévoir dans les abords de la maison figurent dans le chapitre consacré à l'atelier activités, à la rubrique « attentes concernant la zone extérieure immédiatement attenante à la maison de quartier »

Animaux

- Chiens en laisse autorisés, sacs à crottes mais pas d'aire canine
- Pour les enfants : contact avec la basse-cour (poulailler, lapins)
- Ruches (sur les toits ?)

Au-delà du parc, dans le quartier

- Parcours de jogging traversant les différents quartiers, genre Vita, avec engins de work-out aussi pour 3^{ème} âge
- Conserver un maximum d'arbres majeurs sur tout le périmètre qui accueillera l'écoquartier, notamment les arbres qui bordent l'actuelle allée Est-Ouest entre les terrains de foot
- À la cabane des Bossons : ne pas détruire le terrain de boules / pétanque
- Planter un sapin à décorer à Noël, pas dans le parc mais à un endroit stratégique au cœur des habitations ou vers la maison de quartier

Souhaits et besoins récoltés dans le quartier par l'équipe d'animation

Ce qu'ont dit les enfants

- Dans les entretiens, l'idée qui ressort majoritairement parmi les enfants, c'est l'envie d'espace de jeux, intérieur comme extérieur. Ils souhaitent un espace où ils peuvent « **jouer librement** » avec « **des jeux libres mis à disposition** ». Il y a également une très forte envie de « **terrains de jeux** » dans le parc, avec de « **grands jeux** », plus « **spectaculaires** », où ils peuvent : « **grimper** », faire de la « **tyrolienne** », avec de grandes balançoires « **comme dans les attractions** », faire de « **l'accrobranche** », un grand toboggan, ...

Ce qu'ont dit les adolescents

- « **Le parc est un espace important** », il doit avoir un « **espace multisports** », avec des « **paniers de basket** » et des « **infrastructures fixes** » pour « **faire du fitness, de la musculation** ». Le souhait pour le parc c'est également « **d'avoir du matériel à disposition pour pouvoir jouer, faire du sport** » (comme des balles, des raquettes ...), « **dans des armoires avec un système de badges** », ainsi qu'un « **point d'eau potable et des toilettes.** »

Le but de l'atelier est de parler des relations possibles entre la future maison de quartier et les projets à vocation socioculturelle portés par les investisseurs de la première étape de réalisation de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Il est important d'évoquer les synergies éventuelles, dans la mesure où elles pourraient avoir une influence sur le dimensionnement, tant de la maison de quartier que des infrastructures prévues par les investisseurs pour leurs projets. La discussion doit apporter de la transparence et permettre de formuler précisément les questions en suspens.

L'objectif de l'atelier est aussi de préciser les besoins des associations en matière de salles à louer, leurs attentes à l'égard de la future maison de quartier, ainsi que ce qu'elles sont éventuellement en mesure de lui apporter. Concernant l'offre existante de salles à louer dans la proximité des Plaines-du-Loup, un document présente l'état de situation actuel (cf. annexe 2).

À noter

Les projets à vocation socioculturelle portés par les investisseurs des Plaines-du-Loup sont connus de la Ville, mais n'ont jusqu'ici fait l'objet d'aucune communication publique. Parmi les investisseurs, les coopératives d'habitants ont toutefois informé le Collectif pour la future Maison de quartier de ce qu'elles planifiaient (rencontre du 29 août 2016 au Centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup).

Selon des conditions restant à préciser, la majeure partie des projets socioculturels envisagés par les coopératives devraient profiter, tant à leurs membres qu'aux habitants du quartier. La liste ci-après énumère différents projets de coopératives. Ces projets étant encore en cours d'étude, la liste renvoie à des intentions et n'a donc qu'une valeur indicative :

- *Locaux pour l'accueil d'activités musicales et de répétitions pour le théâtre, le yoga ; espace de développement artistique ; espaces communautaires et de rencontre ; espaces de co-working ; ludothèque ; atelier vélo ; salle de spectacle ; café social.*

Permettre des synergies entre des lieux décentralisés

Centralisation ou décentralisation ?

- Par rapport aux projets à vocation socioculturelle portés par les investisseurs des Plaines-du-Loup, la future maison de quartier crée une situation de mise en concurrence. Or, si l'offre devait être centralisée dans la maison de quartier au détriment des autres projets, où serait la plus-value ?
- Disposer d'une offre décentralisée apparaît comme une richesse. En termes d'infrastructures, il y a un besoin de salles éparpillées dans le futur écoquartier.
- Le défi est donc d'éviter de multiplier les choses identiques (investissements inutiles). Mais la question se pose de savoir comment permettre une réflexion commune pour éviter les doublons, puis comment procéder pour arriver à une mise en réseau.

Que construire, quels besoins ?

- Une partie de la discussion porte sur la « chose communautaire » et la question soulevée est de savoir comment définir ce qui a du sens, ce qu'il faut construire dans cette perspective.
- Une réflexion commune est nécessaire afin de préciser le quoi (que construire ?), le comment faire (être soutenu) et le comment faciliter l'ouverture et le partage des espaces.

Quels enjeux financiers et effets induits ?

- La réalisation d'infrastructures à vocation socioculturelle par des investisseurs des Plaines-du-Loup pose une question de financement. Si, pour éviter des doublons, le programme de la maison de quartier était réduit et permettait ainsi une diminution du coût de la construction, il paraîtrait logique d'étudier un soutien aux projets tiers ayant permis l'allègement du programme initial de la maison de quartier. La question se pose notamment pour la salle de spectacle prévue dans la maison de quartier – cette salle correspondant à des besoins auxquels pourrait aussi répondre le

projet d'une des coopératives d'habitants. Par rapport à ce type de situation, et par rapport à la rumeur selon laquelle la Ville aurait diminué le budget de construction de la maison de quartier sans intention de soutenir les tiers, les réactions des coopératives d'habitants sont vives et elles désirent le faire savoir : les coopératives ont-elles à supporter le coût des infrastructures liées à la convivialité et à la cohésion sociale, sous prétexte que c'est leur crédo ?

- Autre question sensible. Jusqu'ici les coopératives ont pensé leurs projets sans forcément préciser tous les aspects de l'ouverture aux habitants du quartier. Les coopératives vont-elles devoir traiter les bénéficiaires de leurs infrastructures de manière différente s'ils font partie de leurs membres ou s'ils habitent un lieu qui n'a pas participé à la construction ? Les habitants-usagers externes devraient-ils être identifiés et payer ? D'où le risque de traiter certains usagers en leur donnant le sentiment d'être « étranger », alors que le but initial est à l'opposé.
- Le système de financement à imaginer devrait donc engager tous les partenaires, y compris les investisseurs privés qui ne voudraient pas contribuer aux coûts bien que l'offre socioculturelle globale bénéficiera aussi à leurs locataires. Le besoin d'innover en matière de financement des activités socioculturelles décentralisées semble impératif.

Assurer une gestion participative et imaginer une coordination à l'échelle du quartier

Comment se prennent les décisions au sein d'une maison de quartier ?

- Pour le club « Scrabble de la Blécherette » (cf. annexe 5), il est essentiel que les décisions concernant les équipements et activités de la future maison de quartier puissent être prises de manière participative : les associations et habitants du quartier veulent avoir leur mot à dire. En écho à cette remarque, il est rappelé que le fonctionnement d'une maison de quartier repose sur une association qui détermine les orientations en concertation avec les animateurs socioculturels. Ces derniers veillent à la mise en œuvre des options voulues par l'association et accompagnent les bénévoles qui s'impliquent dans la réalisation des activités. Étant donné que l'association sur laquelle s'appuie la maison de quartier est ouverte aux habitants et partenaires associatifs intéressés, le modèle de fonctionnement permet en principe les prises de décision participatives.

Qui s'occuperait de la location de salles dans l'hypothèse d'une mise en réseau au niveau du quartier ?

- Dans le cadre de leurs tâches, les animateurs assurent généralement le travail administratif lié aux locations de salles. Toutefois, dans la perspective d'une mise en réseau de salles décentralisées dans le quartier et afin que les animateurs aient plus de disponibilité pour leur travail de terrain, il serait pertinent de libérer les animateurs de cette tâche. Cette proposition fait écho à la situation observée à la maison de quartier de Chailly, où l'équipe d'animateurs voit son travail socioculturel de plus en plus compromis par l'importance du temps requis par la gestion des locations (cf. annexe 6).
- Pourquoi ne pas confier la gestion des locations à la conciergerie ? Pour aller plus loin, il faudrait étudier les synergies possibles entre conciergeries, au-delà de la seule maison de quartier.

Accorder plus de temps à la réflexion et mettre en place un processus

Il faut retarder le lancement du mandat d'étude parallèle « maison de quartier »

- De l'avis général, la finalisation en 2016 d'un cahier des charges pour la maison de quartier serait prématurée. Les investisseurs des Plaines-du-Loup ont encore besoin de temps pour développer leurs projets et mener les discussions relatives aux synergies avec la maison de quartier – ces synergies ayant une influence directe sur le cahier des charges à établir. Il paraît essentiel de garder une marge de manœuvre sur le timing afin de pouvoir prendre le temps de moduler.

Il faut qu'une vue d'ensemble des projets en cours soit possible

- Compte tenu de toutes les démarches qui ont lieu en parallèle, une vue d'ensemble manque. Il est nécessaire de faire le point sur les connaissances actuelles, sur les besoins d'un quartier de cette

taille, les envies et les possibilités de réalisation. Étant donné que les investisseurs ont dû soumettre des projets détaillés, la Ville a en main des données qui devraient permettre d'élaborer cette vue d'ensemble et d'en discuter ensemble.

- Il est relevé que les informations dont dispose la Ville consistent davantage en intentions qu'en données définitives. La Ville a néanmoins une vision d'ensemble qui fait totalement défaut aux autres acteurs. Et, faute de cette vision, ces acteurs ne peuvent confronter leurs propositions les unes avec les autres.
- Afin de savoir de manière transparente qui fait quoi, une plateforme accessible à chacun serait utile. Il est proposé que les coopératives membres de la « plateforme d'échange des coopératives d'habitants pour les écoquartiers » (PECHE) lancent cette démarche de manière commune.

Priorité des priorités : la mise en place d'un processus pour les échanges entre les parties prenantes

- La mise en place d'un processus de discussion est urgente et prime sur toute autre démarche. C'est une étape *sine qua non* pour la suite des opérations. Des échanges menés de manière itérative, devront permettre de faire émerger une image plus claire, afin que chacun puisse se positionner en fonction de la situation globale.
- Dans chaque pièce urbaine, les investisseurs sont regroupés en société simple et réfléchissent aux possibilités et conditions de mutualisation des infrastructures. Pourquoi ne pas imaginer une « société simple enjeux socioculturels » à l'échelle du quartier, afin d'élaborer un projet répondant à ce type de besoins et dont tous les investisseurs et autres acteurs pourraient « tomber amoureux » ?

QUESTIONNAIRE IDENTITÉ

Directement ou indirectement, le questionnaire renvoie à l'identité et à l'appropriation de la maison de quartier. Il s'intéresse aussi au devenir d'un bâtiment particulier du périmètre : la « Maison du Gendarme » (cf. photos de l'annexe 3). Le questionnaire est distribué à l'ensemble de personnes prenant part à la journée ; il est rempli sur place et déposé dans une « boîte à idées » décorée par les enfants du quartier. Certaines questions font l'objet de retours notés sur d'autres supports.

À noter

Le questionnaire se compose de questions ouvertes et fermées. Ci-dessous, les réponses aux questions ouvertes sont résumées sous forme de points clés ou figurent en italique quand elles sont reprises in extenso.

1/ Propositions pour le nom de la maison de quartier – 63 retours

Information accompagnant l'appel à propositions :

- L'appellation « MAISON DE QUARTIER DU NORD » est actuellement utilisée par la Ville à titre provisoire. L'association des habitants du quartier – en cours de création – propose de nommer la future maison de quartier « MAISON DE QUARTIER DE LA BLÉCHERETTE ».

Dépouillement des propositions :

- 21 confirmations du nom « Maison de Quartier de la Blécherette »
- 4 confirmations du nom « Maison de Quartier du Nord »
- 13 variantes autour du LOUP et/ou des PLAINES, dont le commentaire :
« Eviter la Blécherette qui fait plus référence à un aéroport et à une sortie d'autoroute. Maison de quartier des « Plaines-du-Loup » ? C'est une route qui deviendra rue et traverse l'ensemble du périmètre. »
 - Maison du Loup
 - Maison de quartier du Loup
 - Maison de quartier des Plaines du Loup (x2)
 - Maison de quartier au cœur des Plaines du Loup
 - La Maison des Loups
 - La Maison des Plaines du Loup (x2)
 - La Maison des Plaines (x2)
 - Plaine du Loup
 - Plaines du Loup (x2)
- 14 propositions diverses :
 - Maison du bonheur partagé
 - La maison pour se retrouver
 - Chez nous
 - Maison du quartier d'en-haut
 - Maison du Bois Joli
 - La Maison au cœur du Nord
 - La Maison du Soleil
 - La Maison piscine
 - La Maison qu'on aime
 - La Maison de l'Amitié
 - Prairies (x2)
 - La Prairie
 - La Cabane
- 11 retours sans proposition

2.1/ Construction de la maison de quartier et prise en charge de travaux par les habitants– 51 retours

Contextualisation et question :

- Dans le cadre de la transformation de la Maison du Désert (nouvelle maison de quartier de Boisy), les habitants ont souhaité prendre en charge certains travaux de finition.
Faut-il appliquer ce principe et si oui, quels types de travaux pourraient être laissés à la responsabilité des habitants (peinture des murs, construction de mobilier intérieur ou extérieur, etc.) ?

Dépouillement des réponses :

- 45 oui à la prise en charge de travaux
Un des questionnaires retournés précise que les habitants pourraient assumer : « *une grande partie des aménagements intérieurs et extérieurs.* »
- 2 non
- 4 sans avis

2.2/ Participation à une réalisation artistique dans le cadre du pour-cent culturel – 58 retours

Contextualisation et question :

- Chaque construction publique doit s'accompagner d'une œuvre artistique.
Souhaiteriez-vous participer à une réalisation artistique commune et participative ?

Dépouillement des réponses :

- 39 oui
- 14 non
- 5 sans avis

3/ Maison du Gendarme – 51 retours

Contextualisation et question :

- La maison du Gendarme se trouve dans le périmètre du futur parc (cf. photos de l'annexe 3). La démolition de ce bâtiment sans intérêt architectural particulier est envisagée pour libérer de la place pour le parc du futur écoquartier. La valorisation du bâtiment pourrait être coûteuse, alors que les espaces intérieurs resteraient peu attractifs en raison de leurs dimensions réduites.
Faut-il conserver ce bâtiment et si oui, pour quel emploi ?

Dépouillement des réponses :

- 21 oui
Motifs indiqués sur les questionnaires : un espace où les gens pourraient s'exprimer / à conserver car appartient au quartier / l'âme du quartier / utile pour des cours et ateliers, un atelier vélo avec place de stationnement vélos-motos.
Un des retours précise que « *le cahier des charges devrait laisser libre choix aux concurrents de l'intégrer ou non dans leur projet, en les incitant à le faire. De bons architectes sauront intégrer l'existant dans un projet global.* »
Les participants à l'atelier parc, qui sont allés sur place et se sont montrés favorables au maintien du bâtiment, ont relevé les points clés suivants lors de la synthèse orale en fin de journée : seul souvenir du passé / conservation pour emploi complémentaire à la maison de quartier / entretien et gestion externalisés (autogestion) / pas de rénovation lourde.
- 16 non
- 12 sans avis

INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION, LA CONDUITE ET LA FRÉQUENTATION DE LA JOURNÉE DU 25.09

La forme de la démarche participative a été arrêtée au début de l'année 2016. Elle a fait l'objet d'un document transmis à la Ville en janvier (cf. annexe 7). Ce document a ensuite servi de référence tout au long de la mise en œuvre de la démarche.

Conformément à l'option définie dans le document de cadrage, un Collectif de personnes intéressées s'est constitué afin de préparer les ateliers et la journée du 25 septembre. Sur la trentaine de personnes qui s'est annoncée lors du lancement public de la démarche (29 avril 2016), une dizaine s'est particulièrement investie durant les mois de juin, juillet, août et septembre. La richesse du groupe tient notamment au fait qu'il réunit à la fois des habitants actuels des quartiers concernés et des personnes souhaitant vivre dans le futur écoquartier des Plaines-du-Loup.

Pour la journée du 25.09, quelques documents d'information ont été produits avec l'appui de la Ville : vues perspectives ; plans ; indications sur les données contraignantes s'appliquant au parc et à la maison de quartier ; informations sur la 1^{ère} étape de réalisation de l'écoquartier ; et statistiques sur le périmètre. Ce matériel d'information était affiché et consultable durant toute la journée (cf. annexe 1).

À propos de la préparation des ateliers – travail assuré par le Collectif

Afin de préparer au mieux les ateliers, le Collectif a souhaité s'informer le plus largement possible des enjeux à considérer dans le cadre du projet de maison de quartier. Les questions étudiées ont été les suivantes :

- En quoi consiste l'animation socioculturelle ; comment l'équipe d'animation du Centre des Bossons - Plaines-du-Loup voit-elle son travail ?
- Que peut nous apprendre la maison de quartier de Chailly (étant donné que la taille de la future maison de quartier pourrait être à peu près équivalente) ?
- Quelles sont les données déjà déterminées pour ce qui concerne les aspects architecturaux de la future maison de quartier et les aspects paysagers et naturels du parc ?
- Comment se gère une maison de quartier ; quels sont les prérogatives respectives de la FASL, des associations de quartier liées aux maisons, etc. ?
- Quels sont les projets à vocation socioculturelle portés par les coopératives d'habitants qui construiront aux Plaines-du-Loup ?
- Quelles thématiques mettre en discussion dans le cadre des ateliers ; quel déroulement prévoir pour la journée du 25.09 ; quelle logistique d'accueil mettre en place ; comment mobiliser au mieux les habitants actuels et futurs du périmètre concerné ; etc. ?

Les procès-verbaux des séances du Collectif rendent compte en détail de ce travail de murissement et de préparation. Ils sont consultables en tout temps sur www.bossons.ch/future-maison-de-quartier/.

Qui a pris en charge les ateliers et la conduite de la journée

Atelier Activités

- Animatrice et animateur : Marie Sansonnens et Christophe Lebourg
- Rapporteur : Valéry Beaud

Atelier Convivialité

- Animatrice et animateur : Véronique Biollay Kennedy et Daniel Kohlbrenner
- Rapporteuse : Laëtitia Terrier

Atelier Parc

- animateurs : Jean-Daniel Cruchaud et Pascal Paté
- Rapporteuse : Anick Courtois

Atelier Collaborations-Cohabitations

- Animatrices : Marie-France Hamou et Aline Christinat
- Rapporteuse : Sylviane Gosteli

Ateliers créatifs de la place de jeux de Bois-Gentil (durant les semaines précédant le 25 septembre)

- Animation : Silvana Annese, Hélène Ott et Christophe Lebourg
- Rapporteuse : Hélène Ott

Déroulement de la journée, accueil, préparation du repas offert au public, garde des enfants, photos

- Jérémie Schaeli, Silvana Annese, Hélène Ott, Sylvianne Henriot, Agostino Carnevale, Seble Wodajo, Rosa Quintas, Chanthy De Souza, Persilia da Silva, Johnny Janoyan, Silvia Rosato, Valérie Panizzieri, Giulia Carnevale, Raphael Nick

Quelle a été la fréquentation et qui a participé à la journée d'ateliers

La fréquentation totale s'est élevée à 80 personnes environ. Si certaines personnes n'ont été présentes que le matin ou l'après-midi, un bon nombre a néanmoins participé à la journée entière.

Se sont mobilisés en nombre à peu près équivalent : des habitants actuels du périmètre concerné et des personnes souhaitant s'installer dans le futur écoquartier des Plaines-du-Loup. Quelques autres personnes étaient également présentes par intérêt pour la démarche participative.

Parmi les différents groupes organisant actuellement des activités dans le Centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup, les quatre suivants étaient représentés : l'Oreille qui parle (groupe des conteuses et conteurs du Canton de Vaud), le Café Santé du mardi (proposant des activités de gym en matinée), le club de Scrabble de la Blécherette, ainsi que le cours de yoga.

À noter : si les enfants et les adolescents n'étaient pas présents le 25.09, ils ont été approchés par l'équipe d'animation durant les semaines précédentes. Les retours recueillis dans le cadre des ateliers créatifs de la place de jeux Bois-Gentil ont donc pu être pris en compte et intégrés au document de restitution.

LISTE DES ANNEXES

À noter : les annexes ci-dessous sont regroupées dans un document distinct.

Annexe 1 :

- Information générale à disposition des participants le 25.09 :
Supports produits pour les ateliers

Annexe 2 :

- Information générale à disposition des participants le 25.09 :
Inventaire des salles à louer dans le périmètre concerné et à proximité – état septembre 2016

Annexe 3 :

- Questionnaire distribué aux participants le 25.09 :
Identité, appropriation et Maison du Gendarme

Annexe 4 :

- Les besoins d'espaces pour l'administration et l'intendance :
Version complète du document établi par l'équipe d'animation – septembre 2016

Annexe 5 :

- Les besoins d'une association locataire :
L'exemple des aspirations du club de Scrabble de la Blécherette

Annexe 6 :

- Retour d'expérience :
La maison de quartier de Chailly, compte rendu de la visite du Collectif – juin 2016

Annexe 7 :

- Proposition pour la démarche participative – janvier 2016 :
Document de cadrage établi par l'équipe d'animation du Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup et l'Association écoquartier – accepté par la Ville en février 2016

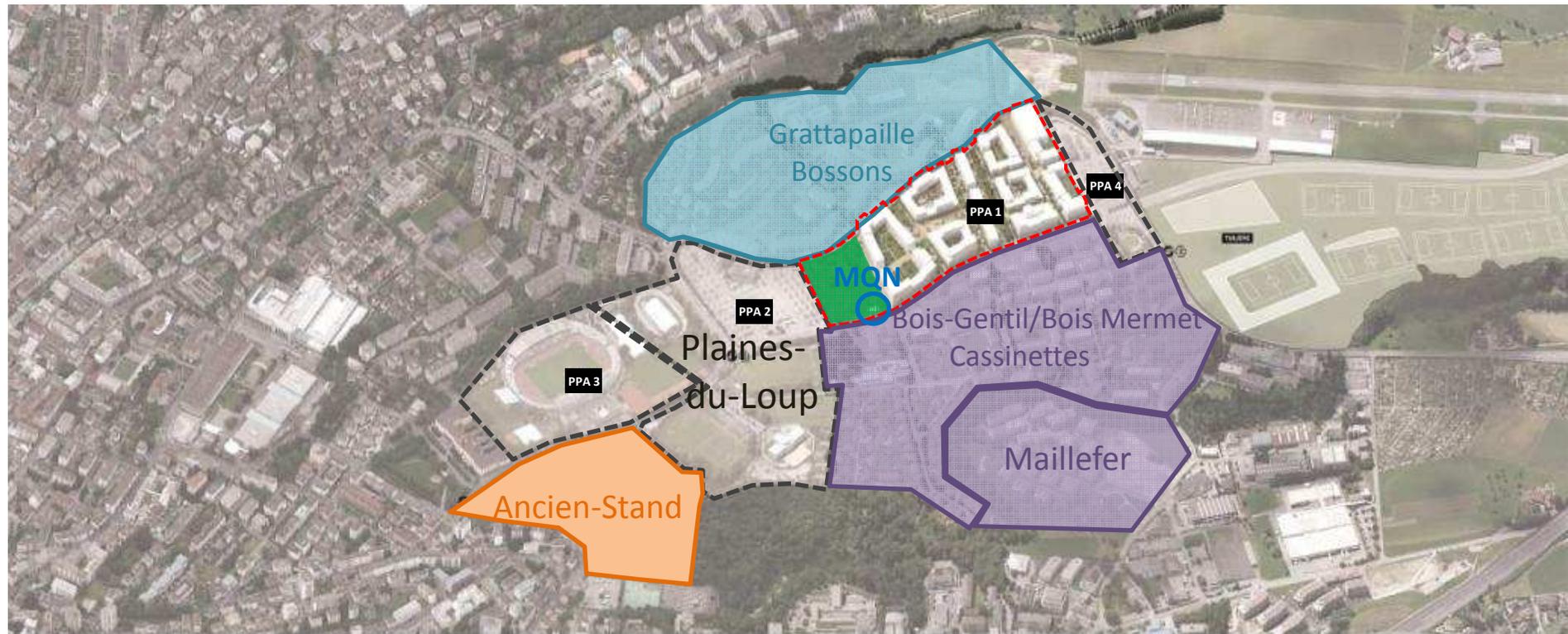
CONCEVONS ENSEMBLE LA FUTURE MAISON DE QUARTIER DU NORD!

Ateliers participatifs du dimanche 25 septembre
Centre de quartier des Bossons - Plaines-du-loup

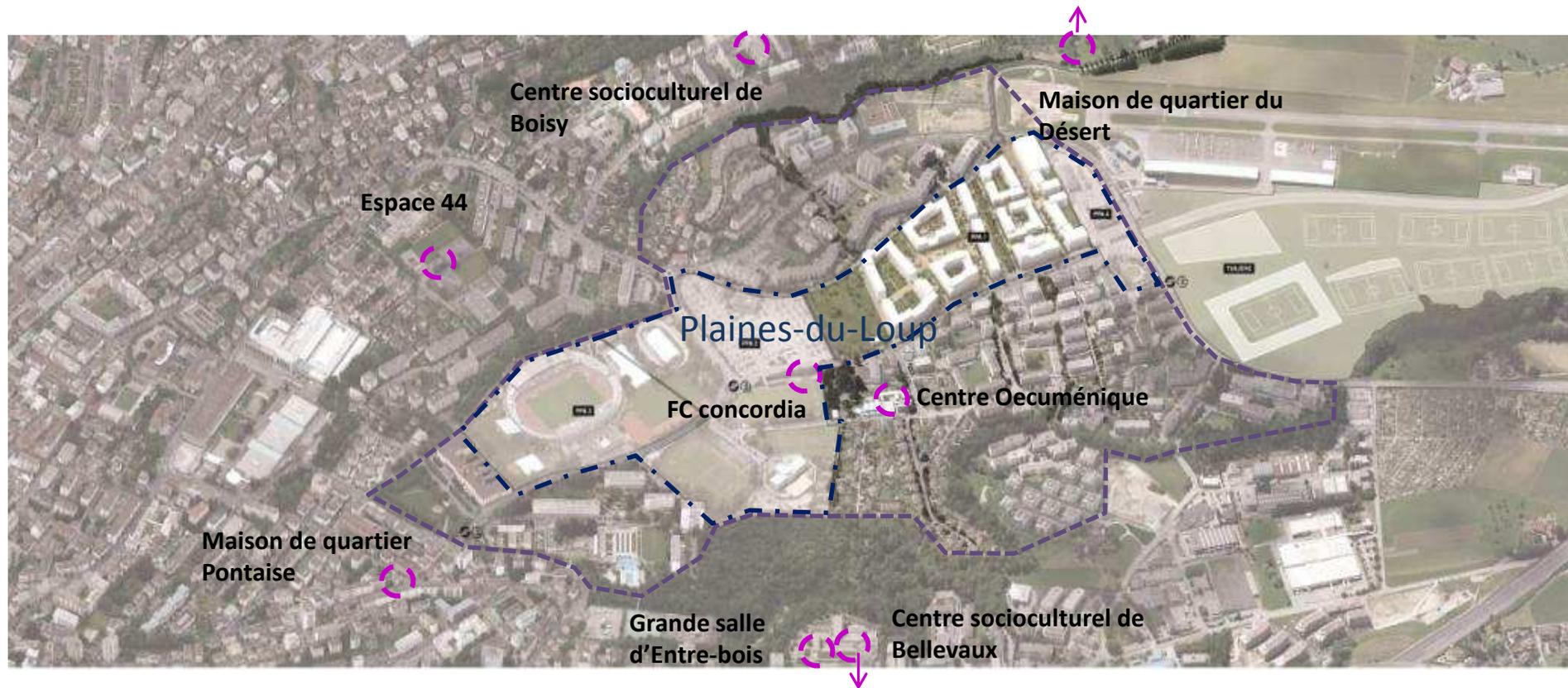
Annexes au document de restitution

Page 2	Annexe 1 Information générale à disposition des participants le 25.09 : Supports produits pour les ateliers
Page 10	Annexe 2 Information générale à disposition des participants le 25.09 : Inventaire des salles à louer dans le périmètre concerné et à proximité – état sept. 2016
Page 13	Annexe 3 Questionnaire distribué aux participants le 25.09 : Identité, appropriation et Maison du Gendarme
Page 15	Annexe 4 Les besoins d'espaces pour l'administration et l'intendance : Version complète du document établi par l'équipe d'animation – septembre 2016
Page 18	Annexe 5 Les besoins d'une association locataire : L'exemple des aspirations du club de Scrabble de la Blécherette
Page 19	Annexe 6 Retour d'expérience : La maison de quartier de Chailly, compte rendu de la visite du Collectif – juin 2016
Page 24	Annexe 7 : Proposition pour la démarche participative – janvier 2016 : Document de cadrage établi par l'équipe d'animation du Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup et l'Association écoquartier – accepté par la Ville en février 2016

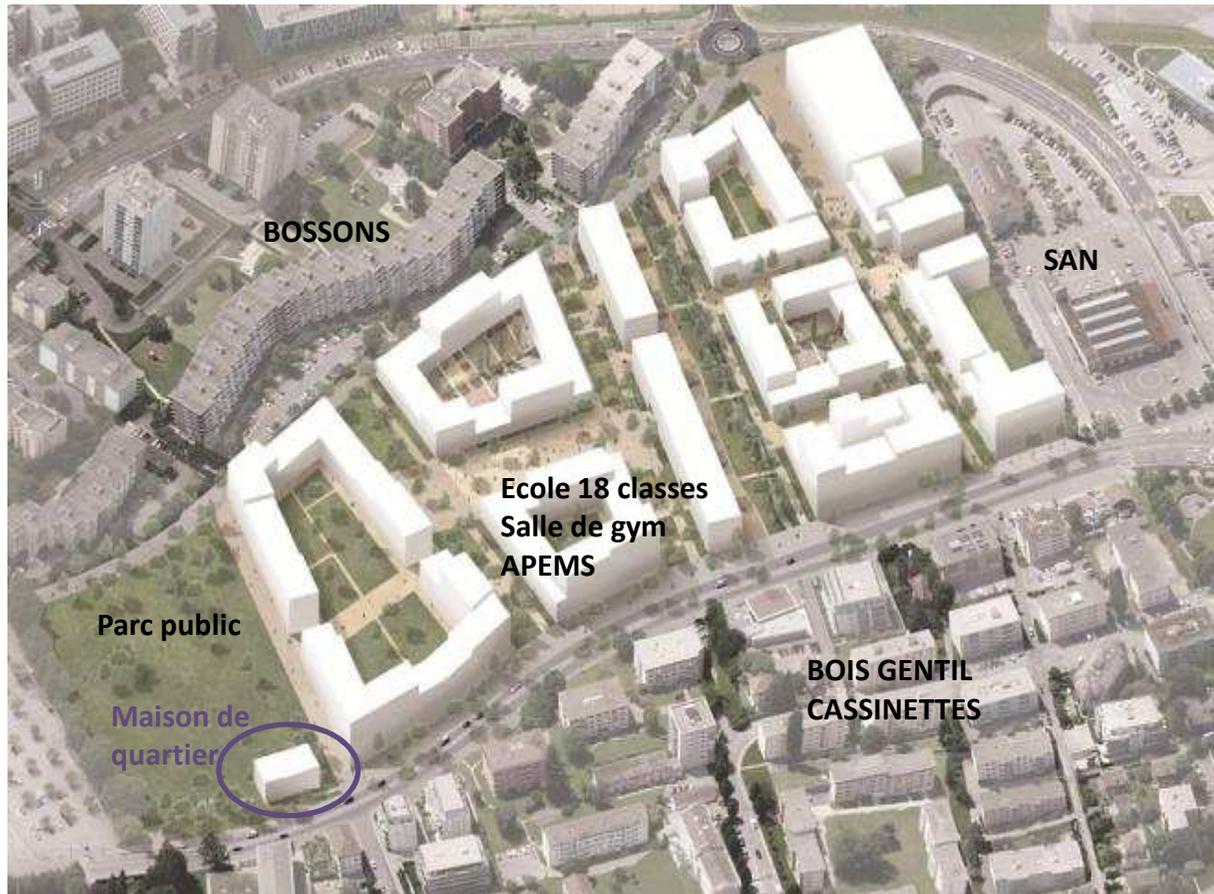
Périmètre de la Maison de Quartier



Centres socioculturels et salles de quartier



Maison de Quartier du Nord et réalisation de l'écoquartier : les étapes clés



1^{ère} étape (PPA 1) :

- 2'200 habitants et environ 1'100 emplois attendus
- Investisseurs connus en juin 2016
- Chantier de 2018 à 2022
- 1ers habitants à partir de 2020
- Maison de Quartier achevée pour leur arrivée

Maison de Quartier du Nord et Parc Public

- **Les impondérables règlementaires (en lien avec l'affectation du sol)**

- La SPd max est fixée à 2'400 m², y compris construction existante
- La hauteur de construction est fixée à 12m
- Les logements sont interdits, mais dortoirs et camps de vacances autorisés
- Les arbres d'essence majeur existants doivent être conservés
- Un arbre d'essence majeur est planté pour 200 m² pour la zone du parc (environ 80 arbres)
- 20% de la surface comprends des aménagements de haute valeur écologique en pleine terre (liaisons biologiques Est-Ouest).
- Des ouvrages de rétention d'eau sont autorisés
- Cheminements de mobilité douce, aires de jeux et mobilier urbain autorisés

- **Les autres impondérables**

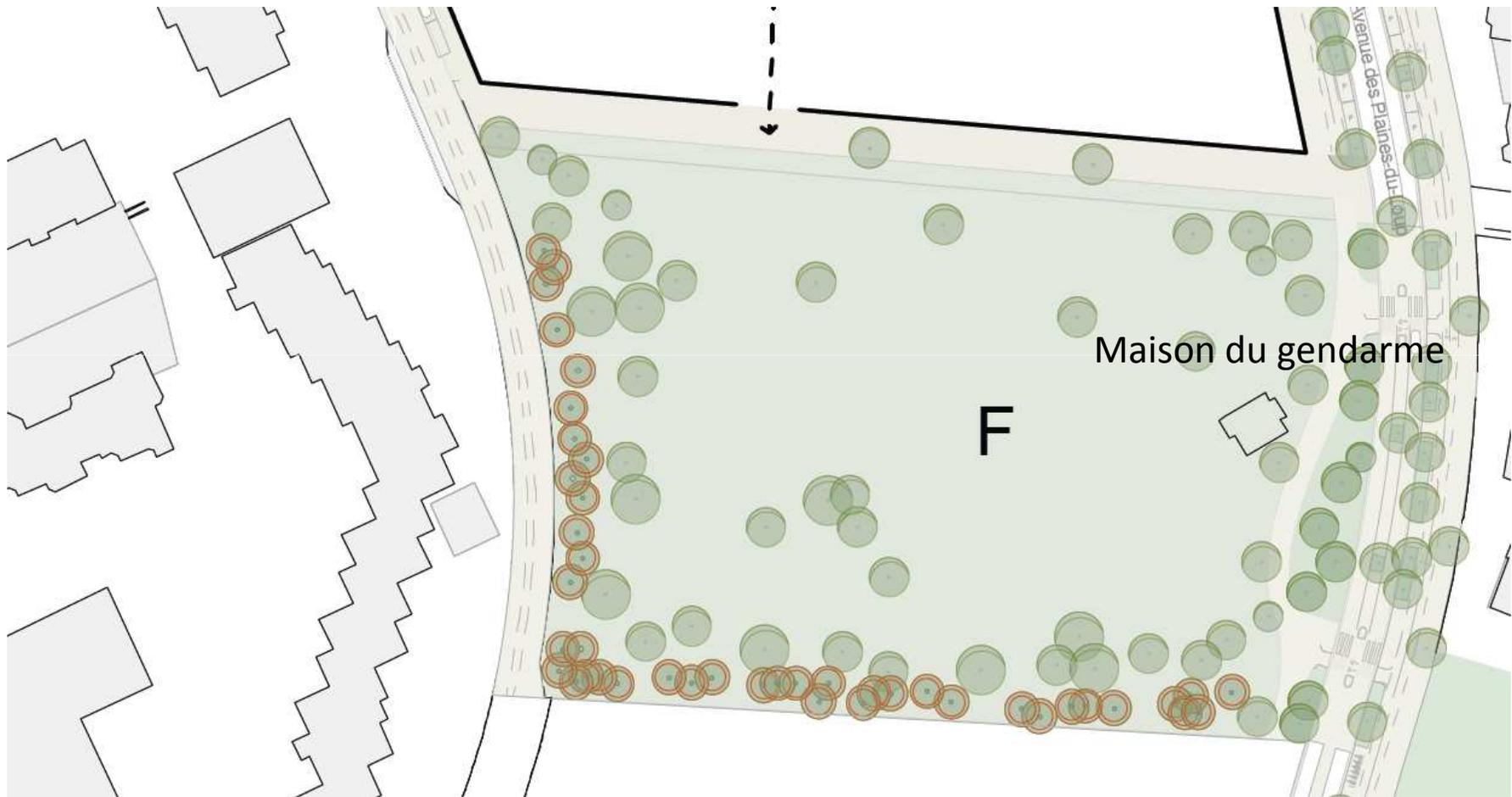
- ☐ **Maison de quartier**

- Maison de Quartier localisée dans le parc
- Emprise au sol de la maison de quartier dans le parc limitée à 600 m² et dans un de ses abords
- Une salle de spectacle de quartier pour 200 personnes
- Un réfectoire scolaire de 60 places pour les élèves de 11 à 12 ans (7-8P), utilisé du Lundi au Vendredi
- Polyvalence et multifonctionnalité
- Pas de surface extérieure privatisée
- Doit respecter le standard Minergie P-Eco

- ☐ **Parc public (objectifs et principes)**

- Aménager un terrain « sports pour tous »
- Aménager un vaste parc urbain contemporain, représentatif, multi-usages et destiné à tous à partir d'éléments majeurs existants.
- Constituer un vaste espace ouvert au centre de l'écoquartier, repère spatial et lieu d'identification pour le nord de Lausanne.
- Aménager le parc comme lieu de rassemblement, de délasserment et de jeux et intégrant des fonctions de liaisons biologiques

Parc public



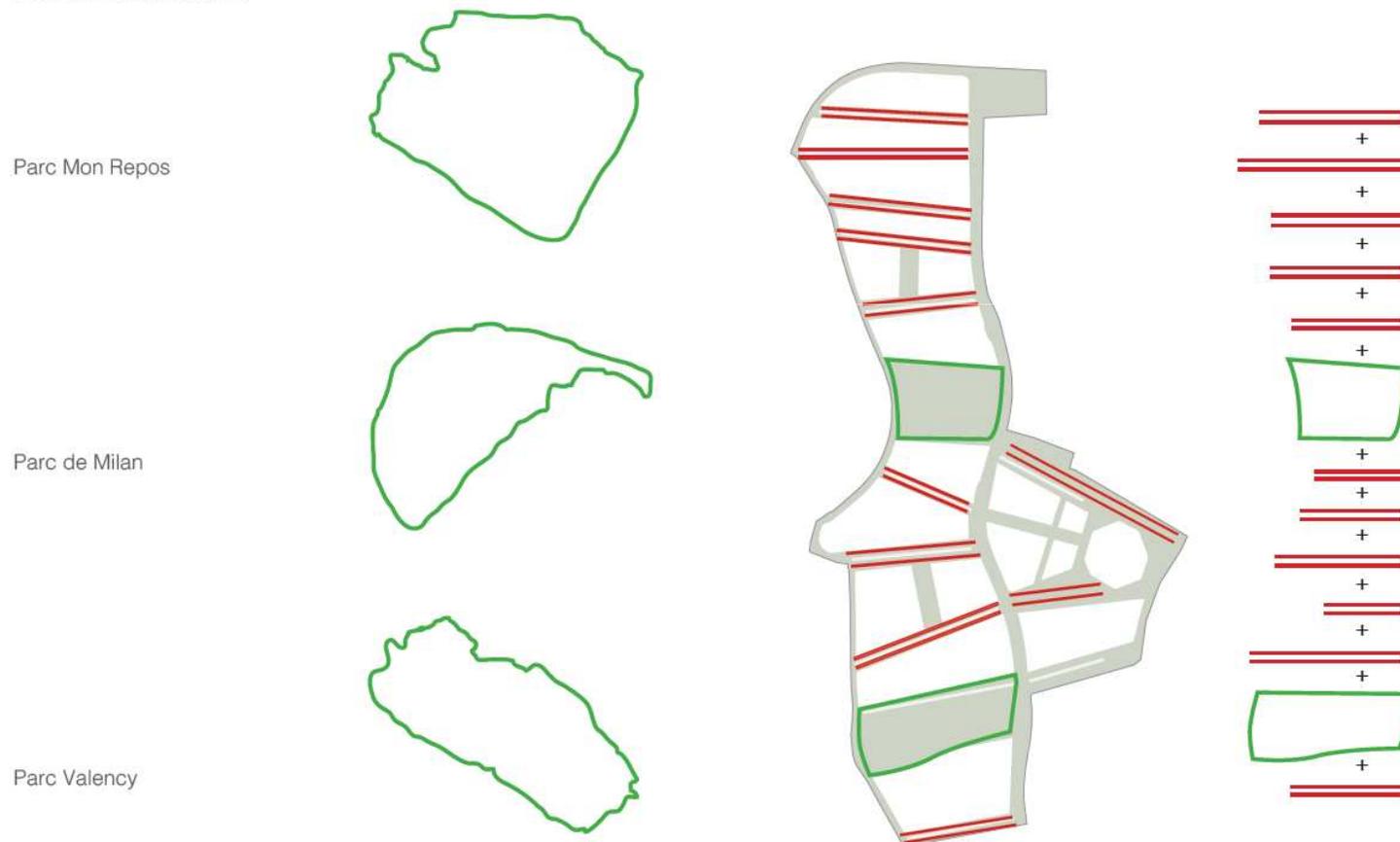
 ARBRE A CONSERVER

Dimension du Parc – 16'000 m²

CONCEPT - LIGNES DIRECTRICES

ECHELLE COMPARATIVES Parc des Plaines-du-Loup

Echelles comparatives:





① Place, rencontre, confort et déplacement



② Une rue jardin, un corridor paysager pour la biodiversité



④ Rencontre, espaces de jeux et détente



③ Une vie sociale, des espaces collectifs, des plantages

Avant projet des espaces publics de la Ville

Le quartier 16 – Bossons / Blécherette accueille environ 5 % de la population lausannoise et fait partie des quartiers à faible densité de population.

La population du quartier a évolué de manière contrastée par rapport à la tendance générale, sans connaître de diminution, puis augmentant d'un palier lors de l'édification d'une des plus importantes réalisations immobilières de ces dernières années à Lausanne (ensemble dit « Maillefer »).

La classe d'âges des habitants de 20 à 39 ans est nettement sous-représentée contrairement aux jeunes de moins de 20 ans. Le nombre de ménages d'une personne est proportionnellement faible alors que les ménages de grande taille sont très présents.

Le revenu des contribuables du quartier est inférieur à la moyenne lausannoise notamment sur la tranche la plus élevée.

Définitions

La densité de la ville est calculée en excluant la superficie des zones foraines pour proposer un indicateur représentatif en zone urbaine.

* Le rapport de dépendance est un indicateur qui mesure le pourcentage des personnes d'un groupe d'âges choisis par rapport à l'effectif de la population âgée de 20 à 64 ans.

** Le nombre de contribuables est celui des domiciliés âgés de 21 ans et plus, présents à Lausanne toute l'année, avec un revenu non nul.

*** La division en déciles représente la distribution des revenus dans la population en tranches de même taille comprenant chacune un dixième des contribuables. Sont indiqués ici les déciles extrêmes (1^{er} et 9^e) qui correspondent aux valeurs limites supérieures et inférieures respectivement des revenus les plus modestes et les plus aisés.

Aperçu 2015	Quartier 16		Lausanne	
Habitants	7'338	100.0 %	141'325	100.0 %
dont Suisses	4'218	57.5 %	80'867	57.3 %
dont étrangers	3'120	42.5 %	60'343	42.7 %
Superficie en ha	181.2	4.4 %	4'133.2	100.0 %
Densité en hab / ha	40.5		75.5	
m ² par habitant	246.9		132.6	
Habitants / logement	2.17		1.86	
Contribuables / hab	0.47		0.47	

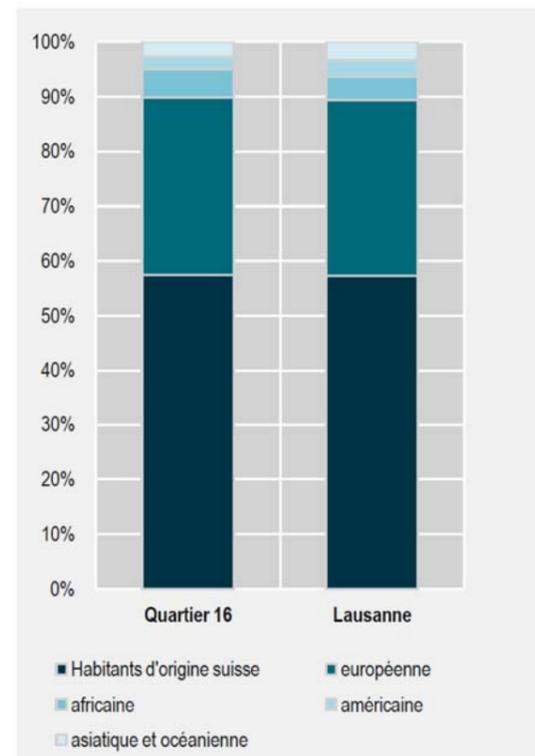
Ménages 2015	Quartier 16		Lausanne	
1 personne	1'317	40.2 %	33'317	47.7 %
2 personnes	891	27.2 %	18'983	27.2 %
3 personnes	469	14.3 %	8'462	12.1 %
4 personnes	408	12.5 %	6'312	9.0 %
5 personnes	146	4.5 %	2'025	2.9 %
6 personnes et plus	44	1.3 %	739	1.1 %
Total	3'275	100.0 %	69'838	100.0 %
Taille moyenne	2.18		1.96	

Etat civil 2015	Quartier 16		Lausanne	
Célibataires	3'416	46.6 %	74'953	53.0 %
Mariés	2'584	35.2 %	43'494	30.8 %
En partenariat	19	0.3 %	393	0.3 %
Divorcés, séparés	987	13.5 %	16'618	11.8 %
Veufs	332	4.5 %	5'867	4.2 %
Total	7'338	100.0 %	141'325	100.0 %

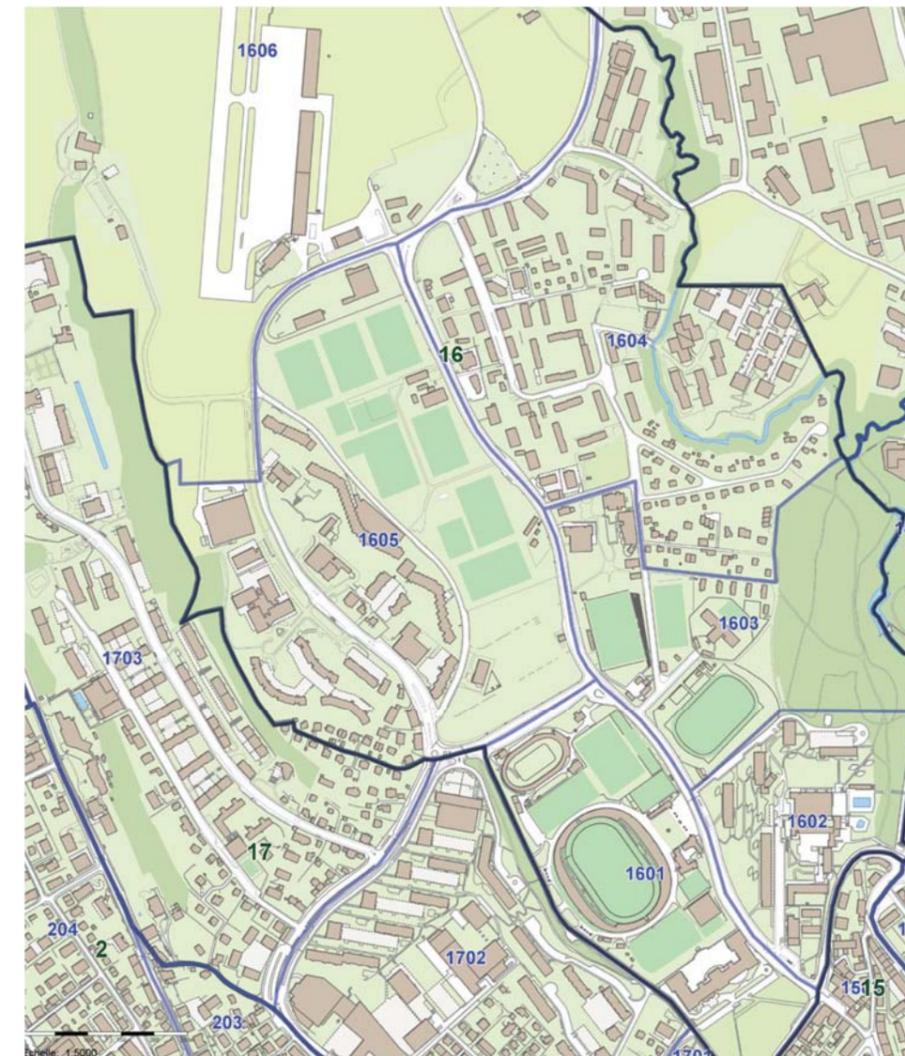
Classes d'âge 2015	Quartier 16		Lausanne	
Moins de 10 ans	877	12.0 %	13'801	9.8 %
10 à 19 ans	816	11.1 %	13'285	9.4 %
20 à 39 ans	2'133	29.1 %	51'499	36.4 %
40 à 64 ans	2'392	32.6 %	41'938	29.7 %
64 à 79 ans	736	10.0 %	13'850	9.8 %
80 ans et plus	384	5.2 %	6'952	4.9 %
Total	7'338	100.0 %	141'325	100.0 %

Rapport de dépendance *	Quartier 16		Lausanne	
Jeunes (< 20 ans)		37.4 %		29.0 %
Agés (65 ans et plus)		24.8 %		22.3 %

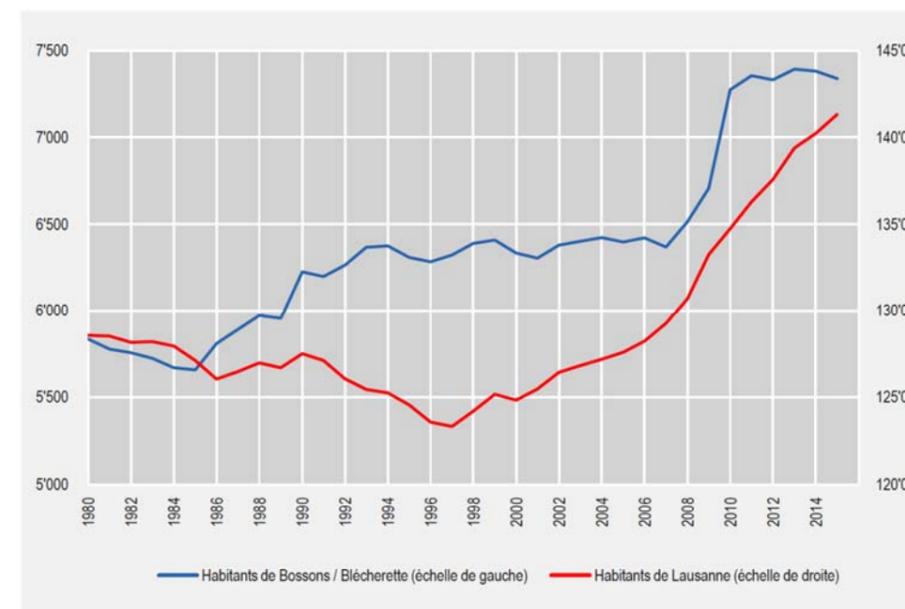
Contribuables 2009 **	Quartier 16		Lausanne	
Contribuables		3'138		62'656
Revenu annuel médian en francs		55'925		59'484
Premier décile en francs ***		19'020		18'726
Dernier décile en francs ***		114'150		140'152



Sources
 Ville de Lausanne
 Contrôle des habitants et Guichet cartographique
 Registre cantonal des bâtiments
 ACI / Statistique Vaud



Logements de Bossons / Blécherette selon la période de construction et le nombre de pièces, à fin 2015, données provisoires								
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +	Total	Pourcent
Avant 1919	2	-	5	3	3	2	15	0.4 %
1919 - 1945	-	7	15	9	8	5	44	1.3 %
1946 - 1960	5	175	251	61	26	3	521	15.4 %
1961 - 1970	125	337	881	217	10	-	1'570	46.4 %
1971 - 1980	27	47	83	33	1	-	191	5.6 %
1981 - 1990	32	172	141	119	10	1	475	14.0 %
1991 - 2000	4	11	25	18	5	-	63	1.9 %
2001 - 2010	10	64	133	196	36	-	439	13.0 %
2011 - 2015	22	35	6	4	-	-	67	2.0 %
Total	227	848	1'540	660	99	11	3'385	100.0 %
Pourcent	6.7 %	25.1 %	45.5 %	19.5 %	2.9 %	0.3 %	100.0 %	



DONNÉES ACTUELLES SUR LES SALLES À LOUER AUX PLAINES-DU-LOUP ET
DANS LE VOISINAGE - septembre 2016

Cabane du FC Concordia

type Refuge
 adresse Chemin du Bois-Gentil – 1018 Lausanne
 places 35 (avec tables)
 tarifs CHF 120.- (lu-je) /150.- (ve-sa-di)
 caution CHF 120.-
 horaires Accessible toute l'année
 accès TL 1: Parc Vélodrome
 Parking à proximité
 Cuisine, eau chaude, électricité, vaisselle, wc
 équipement Congélateur, Lave-vaisselle, Prises électriques, Chauffage à gaz, Place de jeux
 remarques Nettoyage par le locataire

Centre oecuménique et de quartier du Bois-Gentil

adresse Chemin du Bois-Gentil 9
 1018 Lausanne
 type Salle de paroisse
 nom 3 salles (n° 1, 2 et 4)
 places 20 (avec tables)
 tarifs CHF 30.-

 type Salle de paroisse
 nom Accueil
 places 120 (avec tables)
 tarifs CHF 280.- avec cuisine (CHF 150.- sans cuisine)

type Salle de paroisse Toutes les salles :
 nom Salle du haut Heure limite : 1h
 places 50 (avec tables) Nettoyage par le locataire
 tarifs CHF 100.- Soirée non bruyantes
 caution CHF 100.-

accès TL 1: Bois-Gentil
 Parking à proximité
 handicapés Accès, WC

Centre socioculturel de Bellevaux

type Centre socioculturel
 adresse Chemin d'Entre-Bois 10
 1018 Lausanne
 places 50 (avec tables)
 tarifs CHF 200.-
 caution CHF 300.-
 horaires Location le week-end
 Heure limite: 2h
 accès TL 3, 8: Forêt
 handicapés Accès, WC
 équipement Scène, vaisselle
 remarques Priorité aux habitants du quartier, interdiction de cuisiner,
 nettoyage par le locataire, la loc. doit se faire 1 mois à l'avance

Centre socioculturel de Boisy

adresse Chemin du Boisy 41
1004 Lausanne

nom Salle adultes
places 40 (avec tables)
tarifs CHF 75.-/non-membres CHF 125.-
caution Caution CHF 100.- membres/CHF 200.- non membres
Location le week-end, uniquement pendant les périodes
horaires scolaires
Heure limite: 22h
Bar, cafétéria, chauffage, cuisine, eau, eau chaude, électricité,
équipement vaisselle, wc
remarques Idéal pour repas de famille, nettoyage par le locataire

nom Salle enfants
places 20 (avec tables) / 30 (sans tables)
tarifs CHF 50.-/non-membres CHF 75.-
caution Caution CHF 100.- membres/CHF 200.- non membres
Location le week-end, uniquement pendant les périodes
horaires scolaires
Heure limite: 22h
équipement Eau, eau chaude, électricité, wc
remarques Idéal pour anniversaires d'enfants, nettoyage par le locataire

nom Salles adultes + enfants
places 60 (avec tables) / 70 (sans tables)
tarifs CHF 110.-/non-membres CHF 180.-
caution Caution CHF 100.- membres/CHF 200.- non membres
Location le week-end, uniquement pendant les périodes
horaires scolaires
Heure limite 22h
accès TL 2: Parc Rivier
Parking à proximité
équipement Cafétéria, cuisine, eau, eau chaude, vaisselle, wc
remarques Nettoyage par le locataire

Espace 44

type Centre socioculturel
nom Espace d'animation
socioculturelle des Bergières
adresse Avenue des Bergières 44
1004 Lausanne
places 50 (avec tables) / 250 (sans tables)
tarifs CHF 100.- à CHF 1150.- selon usage
caution De CHF 200.- à CHF 1000.- selon l'ampleur de la
manifestation.
horaires Location le week-end
Heure limite: 3h
accès TL 2, 21: Bergières
Parking à proximité
handicapés Accès, WC
équipement Cuisine, scène
remarques Location en semaine pour spectacles

Ferme du Désert

type Grande salle
 nom 3 salles à disposition
 adresse Ch. de Pierrefleur 74
 1004 Lausanne
 tarifs De CHF 150.- à CHF 300.-/jour
 caution CHF 100.- à 300.-
 horaires Semaine : 8h30 - 22h
 Week-end : 9h - 24h
 accès Places de parcs à proximités.
 Terminus TL 2: Désert
 handicapés Accès
 équipement Bar, cafétéria, chauffage, eau, électricité, wc
 Salle de 75m2 (avec petite cuisine), 125m2 (avec podium
 remarques 20m2) et 180m2
 Service traiteur / traiteur gastronomique à la demande

Grande salle d'Entre-Bois

type Grande salle
 adresse Chemin d'Entre-Bois 13b
 1018 Lausanne
 places 120 (avec tables) / 220 (sans tables)
 tarifs CHF 410.- + frais éventuels (voir remarques ci-dessous)
 horaires Heure limite: vendredi et samedi: 3h
 Fermeture: jours fériés et vacances scolaires
 accès TL 3, 8, 22: Bellevaux
 handicapés Accès, WC
 équipement Scène, sono
 Micros
 Aucune location pour des manifestations privées.
 remarques Supplément tarif: lu-ve 20h-23h et sa-di, pour 1/2 j. CHF 45.- et
 dès 23h CHF 35.-/h.

Maison de quartier de la Pontaise

adresse Rue de la Pontaise 33
 1018 Lausanne

 nom Monochromes
 places 30 (avec tables) / 40 (sans tables)
 tarifs CHF 100.- à CHF 120.-
 caution CHF 200.-

 nom Carré
 places 20 (avec tables) / 50 (sans tables)
 tarifs CHF 100.- à CHF 120.-
 caution CHF 200.-

 réduction Pour membres
 horaires Samedi 8h-24h, dimanche 8h-18h
 accès TL 1: Oiseaux
 équipement Cuisine
 remarques Soirées non bruyantes.



Identité et appropriation de la future maison de quartier

Question 1 : L'appellation « MAISON DE QUARTIER DU NORD » est actuellement utilisée par la Ville à titre provisoire. L'association des habitants du quartier – en cours de création – propose de nommer la future maison de quartier « MAISON DE QUARTIER DE LA BLÉCHERETTE ».

- **Et vous ?**

Inscrivez votre proposition ci-dessous :

.....

Question 2 : Dans le cadre de la transformation de la Maison du Désert (nouvelle maison de quartier de Boisy), les habitants ont souhaité prendre en charge certains travaux de finition.

- **Faut-il appliquer ce principe ?** oui non pas d'avis
Cochez une des cases de droite :

- **Si oui, quels types de travaux pourraient être laissés à la responsabilité des habitants** (peinture des murs, construction de mobilier intérieur ou extérieur, etc.) ?
Inscrivez votre réponse ci-dessous :

.....

Maison du Gendarme

Question 3 : La maison du Gendarme se trouve dans le périmètre du futur parc (voir les photos affichées sur les panneaux). La démolition de ce bâtiment sans intérêt architectural particulier est envisagée pour libérer de la place pour le parc du futur écoquartier.

- **Faut-il conserver ce bâtiment ?** oui non pas d'avis
Cochez une des cases de droite :

- **Si oui, pour quel emploi ?** Pour information : la valorisation du bâtiment pourrait être coûteuse, alors que les espaces intérieurs resteraient peu attractifs en raison de leurs dimensions réduites. Inscrivez votre réponse ci-dessous :

.....

Souhaitez-vous être informé de la suite de la démarche ?

Indiquez-nous vos prénom, nom, adresse postale ou e-mail ci-dessous :

.....



Maison du Gendarme

CENTRE DE QUARTIER DES BOSSONS — PLAINES-DU-LOUP



La Future Maison de Quartier Impondérables de l'équipe d'animation

Document établi par l'équipe d'animation FASL du Centre de quartier des
Bossos – Plaines-du-Loup / démarche participative septembre 2016

Page 1 : Résumé des éléments déterminants

BESOINS RELATIFS AUX TÂCHES D'ADMINISTRATION :

- Un seul bureau de travail pour tous : espaces pour les animateurs, pour les travaux de secrétariat, ainsi que pour les besoins d'administration (avec ordinateurs, imprimantes, armoires, coffres, étagères). 40m²
- Un autre bureau pour des probables partenaires (associations, coopératives....). m² à définir dans les ateliers.
- Un petit bureau : Espace plus spécifiquement dévolu aux entretiens individuels, discussions nécessitant de l'intimité. 20m²

BESOIN RELATIF À LA COMMUNICATION AVEC LES USAGERS :

- Espace d'affichage avec dégagement pour une table sur laquelle déposer des documents d'infos : à prévoir dans l'espace d'accueil du public

AUTRES BESOINS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- Locaux pour le matériel d'entretien : 20m²
- Local pour outillages et matériel électrique : 20m²
- Local pour les petits rangements animations : 45 m²
- Local pour les gros rangements animations : 60 m².
- Un vestiaire fermé à clé avec des casiers, penderie, local poussettes : 30 m²

AUTRES BESOINS À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- Espace avec 2 grands éviers type « buanderie » avec aussi eau chaude (avec clé spéciale fermeture).
- À côté de l'évier un plan de travail et des étagères à fixer contre la façade du bâtiment pour poser du matériel cuisine extérieur, vaisselle.... « type cuisine al aperto !!!! ».
- Dépôt fermé pour : tables extérieurs, chaises longues, parasols, triporteurs, vélos, charrette, chaudrons, réchauds gaz, barbecue, matériel extérieurs encombrants. 50 m²

Page 2 et 3 : compléments d'information

DANS LA MAISON DE QUARTIER

- Cuisine professionnelle qui puisse être gérée par une structure partenaire de la Maison de quartier comme l'ORIF : *encadrement éducatif qui vise à aider les apprentis-e-s à construire des parcours personnels permettant une insertion sociale professionnelle dans les conditions optimales. Cette structure pourrait également gérer les repas écoliers du midi, servir des repas pour le quartier ainsi que préparer des événements liés à la Maison de quartier. Idée d'un lieu de Formation pour apprentis de l'ORIF ainsi que d'une plateforme au service de projets formations qui pourraient naître lors des rencontres et interactions.*
- Espace bien délimité pour les locations anniversaires, fêtes familles, réunion associations ; Avec cuisine semi-professionnelle. Clé à chaque tiroir, frigos et possibilité de fermer cet espace à clé sans accès aux autres pièces et accès sur l'extérieur. Cet espace pourrait aussi servir de cuisine pour les animations proposées par le programme d'animation de la Maison de quartier.
- Un bureau de travail pour tous (animateurs et secrétariat) avec ordinateurs, imprimantes, armoires, coffres, étagères et qui est non accessible au public.
- Un bureau qui est adressé plus spécifiquement aux entretiens individuels, discussions intimes et personnelles.
- Lieu de travail et d'accueil du public, espace d'affichage et de communication (intérieur et extérieur)
- Réflexion à un espace d'accueil fort, c'est-à-dire : décorations originales, plantes, meubles originaux.....
- Locaux pour le matériel d'entretien
- Locaux pour les petits rangements animations
- Locaux pour les gros rangements animations
- Un vestiaire avec des casiers, penderie, local poussette.

A L'EXTERIEUR DE LA MAISON DE QUARTIER

- Espace avec 2 grands éviers type « buanderie » avec aussi eau chaude.
 - Dépôt pour tables extérieurs, chaises longues, parasols, 2 triporteurs, vélos, charrette, matériel extérieurs encombrants.
 - Couvert pour nous abriter lors d'averses surprises !
 - Etagères pour poser du matériel cuisine extérieur, vaisselle.... « cuisine al aperto !!!! »
-

VALEURS ET ETAT D'ESPRIT POUR FAIRE VIVRE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE
DANS LA MAISON DE QUARTIER

- Partenariat, ouvert à des collaborations avec des partenaires externes (organismes, associations, ORIF, coopératives, ...)
- Rencontres, échanges, partages, débats.
- Intergénérationnel, interculturel. Pas de locaux pour un type de génération.
- Sensibilité aux questions de durabilité, d'écologie et de développement durable (alimentation, milieux naturels, biodiversité, déchets, énergies renouvelables, produits d'entretien, ...)
- Expérimentation d'expressions artistiques (locaux pour réaliser des résidences d'artistes, ...) avec des espaces libres pour réaliser des chantiers participatifs (murs, bar, ...), possibilité d'afficher et d'investir les murs.
- Participation
- Ouverture sur l'extérieur du quartier
- Gouvernance participative horizontale.

AMBIANCE

- Une maison chaleureuse (feu de bois, cheminée)
- Garder l'esprit du bois (historique de la cabane)
- Lumineux
- Harmonieux
- Espaces vert dans la maison



Lausanne, le 25 septembre 2016

En tant que membre actif du collectif pour la future **Maison de Quartier du Nord**, unique club officiel de Scrabble de Lausanne, meilleur club suisse et actuel vice-champion d'Europe, le club de La Blécherette exprime par la présente ses souhaits à l'occasion des **ateliers participatifs** :

Besoins matériels :

- salle de 30 à 50 m²
- 6 à 8 grandes tables si possible permanentes, chaises
- 1 grande armoire fermée à clef

Avec des tables alignées comme dans une classe ou regroupées comme dans une salle de conférence - idéalement modulables - une telle salle pourrait servir à de nombreuses activités, telles que :

- Scrabble, échecs, soirées jeux de société, etc.
- Réunions, séances de comité, conférences
- Entretiens
- Cours divers
- Concours, examens, etc.

Souhaits supplémentaires :

- beamer et écran
- vitrine pour mettre en valeur les nombreux trophées du club (dans cette salle ou ailleurs dans la Maison)
- utilisation d'un bar ou d'une buvette, machine à café, vaisselle

Cohabitation et apport :

Comme lors de sa fondation à la cabane des Bossons, en 1997 et pendant près de 15 ans, le club de Scrabble désire être membre actif au sein de la future Maison de Quartier (et non simple locataire). Ses statuts mentionnent une association à but non lucratif qui se propose de promouvoir ce jeu de l'esprit et la langue française en général.

Les entraînements bihebdomadaires (un après-midi et une soirée, tout au long de l'année), sont ouverts à tous et sont une activité ludique et didactique. Les nombreuses soirées spéciales, animées par des « professionnels » du Scrabble, sont un atout indéniable pour la future Maison de Quartier.

En outre le club se fait un plaisir d'animer un stand, de faire un jeu ou de proposer une animation lors de manifestations ponctuelles.

Extras :

- Le Scrabble est une activité pédagogique reconnue (notamment en France par le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative). Le club souhaite donc pouvoir organiser au moins une manifestation par an à l'intention des jeunes, sans payer de location. La salle mentionnée ci-dessus serait tout à fait appropriée.
- Afin de participer activement à la vie de la Fédération suisse de Scrabble à laquelle le club est affilié, le club souhaite organiser, une fois par année, une manifestation nationale ou cantonale. Selon l'ampleur de la manifestation, la salle nécessaire peut varier de 80 à 300 m².

BLE/S.Henriot

Compte-rendu de la visite de la Maison de Quartier de Chailly

Mardi 7 juin 2016 dès 18h30.

a) Accueil

Une douzaine de personnes du Collectif étaient au rendez-vous à 18h30, accueillis par Alfredo d'une part, l'intendant de la Maison de Quartier de Chailly depuis un peu plus d'1 an, et Robert d'autre part, animateur socio-culturel de cette même Maison depuis plusieurs années (mais après son ouverture) et ancien de la Cabane des Bossons.

Nous avons commencé par une visite des lieux guidée par Alfredo d'un peu plus d'1 heure, durant laquelle nous avons été rejoints par une dizaine d'autres personnes, puis nous avons pu nous installer dans une salle pour discuter avec Robert durant 1h30.

b) Visite guidée

La Maison se tient sur 3 niveaux, reliés par 3 escaliers et 1 ascenseur.

Nous commençons par le sous-sol, avec :

- La grande salle de spectacle, qui peut accueillir jusqu'à 200 personnes. Plusieurs configurations possibles, avec scène « à plat » ou surélevée, des gradins escamotables et la possibilité d'ouvrir les parois en haut pour donner sur la cafétéria du rez. Il y a une rampe d'accès sur l'arrière qui permet à un véhicule d'amener de l'équipement. Tout équipée en lumière et son, c'est un peu le bijou de la Maison. Elle est régulièrement louée (entre 600 et 1'000 francs, selon les extras demandés), ce qui fait une rentrée d'argent intéressante.
- Les loges, avec douche et toilettes. Pas très grandes mais suffisantes.
- Des toilettes, notamment 2 WC pour handicapés. Il y en a 5 en tout dans la Maison, mais ils sont très peu utilisés...
- Des locaux de stockages, notamment le local technique contenant tout le nécessaire de la grande salle : lui est bien, il a été aménagé progressivement et est fonctionnel. Par contre les autres sont trop petits.
- L'espace Ados, avec un bar, une sono et des lumières. Sympa, mais certains trouvent dommage qu'il soit au sous-sol sans fenêtre.
- Le studio, salle qui accueille des cours et répétitions de danse diverses, mais aussi du judo.

Nous poursuivons ensuite avec le 1^{er} étage où l'on trouve :

- Le local de l'antenne de la bibliothèque municipale : lumineux, assez petit, pas de coin lecture, mais il a le mérite d'exister.
- La salle Multimédia, qui contient 4 ordinateurs et des tables permettant d'y faire quelques cours ou des réunions.
- L'Atelier, une assez grande salle qui contient tout le nécessaire pour toute sorte de bricolages, des grandes tables et même un four à poterie.
- 4 salles, qui peuvent n'en faire qu'une de 360m² grâce aux parois amovibles, très lumineuses. Elles contiennent des armoires pour ranger le matériel des activités régulières, mais les portes en bois sont lourdes et peu facile à manipuler. De plus, il y a pas mal d'écho dans ces salles vides et malgré les parois on entend facilement ce qu'il se passe à côté ; heureusement il y a enfin maintenant des plaques au plafond pour atténuer cet écho.

Nous redescendons ensuite au rez pour voir :

- Un petit jardin sur l'arrière, avec un potager, auquel on accède par une porte au fond du couloir. Très agréable.
- Un espace petite enfance « Les Criquets », qui était prévu dès la conception de la Maison.
- Une salle de réunion
- Différents bureaux pour l'intendance, le secrétariat et la salle des animateurs
- La cafétéria, avec un bar et une cuisine tout équipée qui permet d'accueillir jusqu'à 100 personnes. La partie du fond peut être fermée pour y faire un repas ou une réunion.
- Une belle terrasse abritée avec 2 grandes tables et un espace dégagé en graviers avec 2 sculptures.

En résumé, voici quelques points négatifs importants relevés par Alfredo :

- Il manque des locaux de stockages ! Les quelques locaux du sous-sol et recoins çà et là ne sont de loin pas suffisants !
- Il n'y a pas non plus ou peu de rangements, armoires ou étagères permettant d'ordonner du matériel. Il a fallu équiper et créer au fur et à mesure.
- Il faut penser à l'entretien dès la conception ! Les énormes fenêtres en bois sont très jolies, mais quasiment impossible à nettoyer car non accessibles de l'extérieur et elles sont bien trop lourdes.
- Dans la même idée, les portes en bois s'usent trop vite.
- Le système Minergie avec tout un tas de choses automatisées, comme les volets, c'est bien. Mais parfois peu pratique lorsque les volets se ferment automatiquement alors que l'on veut de la lumière...
- La cuisine est mal faite, sans aération et trop étroite.

Mais aussi bien sûr de gros points positifs :

- Elle propose de magnifiques espaces multi-usages, avec la grande salle de spectacle mais aussi les salles du haut et la cafétéria : de quoi y faire tant des activités régulières en petits groupes que des grandes animations ou des fêtes et des spectacles.
- Elle est esthétiquement plutôt réussie, même si le bois demande pas mal d'entretien.

c) Présentation et discussions

Nous nous installons ensuite dans la partie arrière fermée de la cafétéria pour discuter avec Robert. Il nous évoque rapidement pour commencer l'histoire de cette maison, un projet de la Ville qui date de 8 ans, en nous indiquant qu'il y a un film de la genèse pour ceux que cela intéresse (il nous a donné 4 exemplaires du DVD).

Il nous décrit ensuite le fonctionnement : il y a une association, le Conseil de Maison (6 membres), qui définit le projet de vie et les objectifs. Ensuite, l'équipe d'animateurs de la FASL gère la maison avec l'intendant, en proposant un ensemble d'activités régulières ou ponctuelles. La gouvernance n'est encore pas tout à fait bien établie, il y a eu plusieurs façons de faire (avec ou sans directeur), et il y a aujourd'hui 1 responsable (recruté sur concours) qui assure la gestion et la coordination avec le Conseil de Maison.

L'équipe d'animation est composée de 4 membres fixes (à 100%, 70%, 60% et 50%) plus un temporaire à 100% sur 3 mois, soit un total d'environ 300% sur l'année.

L'intendant est à 70%, tout comme la personne responsable du nettoyage. Il y a également une secrétaire à 30%.

Il semble important d'avoir une personne responsable, qui ne soit pas aussi un animateur, pour pouvoir prendre en charge tout l'administratif, gérer, coordonner et faire en sorte que tout fonctionne bien.

Les animateurs proposent tout un programme d'activités régulières sur l'année : 40 différentes, qui occupent 70 plages horaires dans la semaine, avec une grande diversité dans les publics visés allant des tout petits aux aînés en passant par les personnes en situation de handicap. Ils n'assurent pas eux-mêmes toutes ces animations, mais font appel à des personnes externes qui en tirent un revenu. C'est la Maison qui paie ces intervenants et qui fait payer les activités aux participants pour couvrir les frais.

Il y a en tout environ 40 semaines d'activités régulières, 6 semaines d'activités spéciales (camps, etc.) et 5 semaines de fermeture.

Il y a aussi des accueils libres, pour les ados, par tranche d'âge et aussi un spécifiquement pour les filles (9h en tout par semaine et 1 soirée par mois).

La Maison a une patente pour le bar, ce qui permet d'y organiser facilement des soirées (même s'il faut toujours demander les autorisations nécessaires à la Ville).

Il y a eu quelques questions-réponses :

- Est-il encore possible de faire des activités hors-murs ?
=> oui (chasse aux œufs, accueil libre sur les places de jeux), notamment depuis qu'ils ont arrêté les camps de ski pour dégager du temps ; mais tout de même assez peu, car la maison est déjà tellement bien qu'il y a bien assez de choses à y faire.
- La taille est-elle bien adaptée, la maison n'est-elle finalement pas trop grande ?
=> non elle est bien. Elle comporte environ 10 espaces potentiellement disponibles (en fonction du regroupement des salles par suppression des cloisons amovible. Simplement Robert déplore qu'il n'y ait peut-être pas assez de monde pour la gestion et l'animation (un 400% au total serait bien).
- Comment sont sélectionnées les activités et les associations ?
=> rien n'a été défini au départ, les activités ont été acceptées au fur et à mesure jusqu'à remplir le planning. Il y a maintenant quelques critères tels que le public cible, le financement (par exemple d'autofinancer les activités pour adultes afin d'avoir plus de marge pour les activités destinées aux enfants), le lien avec le quartier, un tarif accessible et l'envie de soutenir ou non.
- Le dégagement est-il utile, indispensable, bien ou mal fait ?
=> il est en fait inutilisable pour des activités à cause du bruit. Ceci était prévu dès la création de la maison, et « vendu » comme tel aux riverains inquiets.
Et les graviers sont très peu pratiques.
- Pourquoi l'espace d'accueil est-il en cours de réorganisation ?
=> jusqu'ici l'entrée était assez froide et ne donnait pas envie de s'installer, une sorte de salon est donc en cours d'aménagement. L'idée est de se réapproprier l'espace pour s'y sentir bien, que ce ne soit pas juste un lieu de passage. Et notamment que les animateurs puissent être présents dès cet espace d'accueil, sans que les gens n'aient besoin de venir frapper à la porte.

- Avec une telle diversité du public et une telle densité, n'y-a-t-il pas de souci de circulation ?
=> non, tout se passe bien.
- Y-a-t-il une infirmerie ou un local pour les urgences médicales ?
=> il y a une petite pharmacie d'urgence, mais pas de lieu dédié. A priori rien de tel n'est demandé par les normes.
- Est-ce que certaines activités ont été imposées ? Et y-a-t-il un volume d'activité à atteindre pour rentabiliser le lieu ?
=> au départ, la Ville a imposé l'accueil pour la petite enfance et la bibliothèque ; ensuite, il n'y a pas eu trop de pression de la Ville, mais plutôt des utilisateurs ; mais aujourd'hui, oui la Ville aimerait que le volume d'activité soit important, mais pour faire mieux il faudrait un 100% de plus pour tout faire et gérer... Heureusement qu'il y a aujourd'hui des bénévoles qui aident !
- Finalement, n'y-a-t-il pas trop d'activités et donc de travail administratif ?
=> Philippe intervient pour dire qu'il faut plutôt réfléchir à améliorer la gestion du lieu pour décharger les animateurs, qui pourront donc faire plus d'animations.
- Les bénévoles, combien et qui sont-ils ?
=> ils sont trop peu, car pas assez préparés, encadrés et valorisés. Cela représente tout de même 20 à 30 personnes régulières. Il y a là clairement un chantier à ouvrir, trop négligé jusqu'ici. Un contact a été pris avec Bénévolat Vaud.
Ils aident surtout à la cafétéria, pour les spectacles et fêtes, et pour le « contrôle » du bâtiment (lors de locations).

Pour terminer, quelques conseils / idées notés au cours des échanges :

- Pour imaginer la future Maison de Quartier du Nord, il faut partir de ce que l'on a envie de faire et d'avoir. Il faudra bien penser comment on souhaite l'utiliser et la gérer, et aussi imaginer ce qu'on ne veut pas.
- Attention aux normes légales : par exemple l'obligation d'avoir des portes aux normes anti-paniques qui permettent de sortir à l'extérieur même lorsque le bâtiment est fermé... Et donc potentiellement de pouvoir faire entrer des intrus...
- Il est important de réaliser des partenariats avec les associations du quartier.
- L'extérieur est important, il faudra peut-être insister pour pouvoir utiliser l'espace autour de la maison, notamment lors de fêtes ou de location. Si on ne peut pas s'approprier le parc, peut-être qu'il serait possible d'avoir une sorte de patio ou de cloître au centre ?
- Il pourrait être intéressant d'avoir un local insonorisé pour des répétitions de musique, avec un piano et une batterie à disposition.
- Il serait utile de pouvoir impliquer des personnes qui ont des compétences et de l'expérience dans l'architecture ou la construction, cela permettrait de mieux comprendre les plans qui seront proposés et de mieux discuter avec les futurs architectes.
- Peut-être qu'une rencontre avec l'équipe de Boisy pourrait être intéressante aussi.
- Il pourrait être utile de demander des statistiques sur la population pour mieux connaître les tranches d'âges qui seront utilisatrices de la future maison. Mais la difficulté réside dans la partie centrale qui n'est pas encore construite...

d) Prochaines étapes

Il ne reste alors que quelques minutes pour discuter de l'organisation et de la suite...

Au niveau des thématiques, 3 catégories semblent se dessiner : la partie activités (avec l'accueil, les animations régulières et exceptionnelles, l'utilisation du parc, etc.), la partie technique et architecturale et la partie gouvernance.

Il faut encore affiner bien sûr et il faudra préparer une introduction à chaque thème en donnant des exemples pour assurer une bonne compréhension et une participation du public.

Philippe mentionne que la Ville (Mme Papaux et M. Louis) souhaiterait nous rencontrer prochainement ; ils ont pré-réservé la date du **mardi 21 juin** : la date est acceptée, rendez-vous **19h30 à la Cabane des Bossons**.

Les avis divergent sur la nécessité de faire une nouvelle séance d'ici là pour préparer cette rencontre : finalement la prochaine séance de discussion est fixée au **mercredi 29 juin à 19h30 à la Cabane des Bossons** pour traiter de l'organisation du collectif et de la répartition des tâches.

Entre-temps, Silvana prévient Mme Papaux pour lui expliquer ce qui a été fait et pourquoi il n'y a encore pas vraiment d'organisation du collectif.

Enfin Hélène mentionne qu'il existe un onglet sur le site internet des Bossons : <http://www.bossons.ch/future-maison-de-quartier/>. Nous pourrions y diffuser les comptes-rendus des séances du collectif et y diffuser des informations.

Et la boîte mail collectif-mq@bossons.ch qui a été créée sera utilisée pour diffuser ces comptes-rendus aux membres du collectif et communiquer de manière officielle.

La séance est levée à 21h30.

160611/V0.1-Vincent Rocher
160611/V0.2-Sylvianne Henriot
160612/V0.2b-Laetitia Terrier
160612/V1.0-Vincent Rocher

D É M A R C H E P A R T I C I P A T I V E
P O U R L A D É F I N I T I O N D E L A F U T U R E
M A I S O N D E Q U A R T I E R D E S B O S S O N S P L A I N E S - D U - L O U P

Proposition définie au Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup, le 16 janvier 2016, par :

Silvana Annese, Hélène Ott, Christophe Lebourg / Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup ;
Geneviève Corajoud, Marie-France Hamou, Valéry Beaud, Philippe Solms / Association écoquartier.
Était excusée : Jacqueline Audemars / Société de développement du Nord

Sommaire

Page 3	Éléments de référence et cadrage
Pages 4 et 5	Déterminants du processus
Page 6	Déroulement du processus
Page 7	Contacts

CENTRE DE QUARTIER
DES BOSSONS —
PLAINES-DU-LOUP



É L É M E N T S D E R É F É R E N C E

1. La démarche participative mise en place pour la Maison de quartier du Désert

Un échange approfondi entre les animateurs du Centre de quartier de Boisy impliqués dans le projet de la Maison de quartier du Désert, les animateurs du Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup et l'Association écoquartier a eu lieu le vendredi 15 janvier 2016.

2. La démarche participative menée dans le quartier du Vallon

Dès la genèse du projet, la Direction des travaux a eu le souhait d'entreprendre une démarche participative avec la population. Dans le cadre d'une première étape, le recueil des attentes des habitants a permis de convenir, par consensus, de 45 objectifs. La deuxième étape de la démarche participative a consisté en un mandat d'étude parallèle portant sur l'ensemble du quartier. Cette procédure vise à déterminer une vision stratégique pour le développement du quartier et à stimuler une réflexion territoriale cohérente, intégrant tous les acteurs du quartier.

3. La définition de la participation telle que donnée dans le Préavis Métamorphose N° 2007/19

Extrait de la page 20 : *Le parti pris choisi et proposé par la Municipalité est celui d'une participation authentique. Citoyens et groupes représentatifs sont invités à donner librement leur avis, avec la garantie qu'ayant mobilisé leurs capacités d'imagination et de réflexion, leur sens critique, ils seront écoutés – tout en restant dans le cadre formel du gouvernement représentatif. [...] La Municipalité propose donc un processus associant consultation et consensus. Elle reconnaît l'indétermination initiale des choix, progressivement élaborés ensuite à travers un processus concerté et négocié – le contrôle représentatif étant le garant du fonctionnement ainsi annoncé.*

C A D R A G E

La création de la future MQ des Bossons Plaines-du-Loup implique (notamment) ↓

La participation doit ↓

Un cahier des charges	Permettre aux futurs bénéficiaires de la MQ de contribuer au cahier des charges
Le choix d'un projet	Assurer la représentation des futurs bénéficiaires dans la procédure de choix
L'approfondissement et le développement du projet architectural	Permettre l'échange entre concepteurs et futurs bénéficiaires Faire en sorte que l'implication concrète des futurs bénéficiaires soit possible pour la réalisation de certains travaux

NOTA BENE : pour les auteurs du présent document, le défi est d'instaurer un « processus » permettant la création progressive du « contenant », la MQ. Le développement des lieux et des activités doit pouvoir se faire de manière à la fois organique et évolutive.

D É T E R M I N A N T S D U P R O C E S S U S

1. Objet de la participation

Développement conjoint de la MQ et de sa relation avec le parc qui la bordera – la première étape visant la définition d'un cahier des charges.

Pour ce faire, le défi majeur consistera à faire émerger les attentes en rapport, non seulement avec les besoins de la population des quartiers existants autour des Plaines-du-Loup, mais aussi avec les besoins futurs des habitants et usagers qui s'installeront dans l'écoquartier planifié.

2. Périmètre concerné par la participation

Voir plan annexé

3. Acteurs concernés par la participation et partenaires éventuels (liste à compléter)

- Les habitants des quartiers riverains et les futurs habitants des Plaines-du-Loup (voir plan annexé).
- Les acteurs institutionnels : FASL ; Animateurs ; Apems ; écoles (City Blécherette, Bois-Gentil, Pont des Sauges) ; Garderies (Les Galopins, Les Lucioles, Gratapaille) ; EMS de Bois-Gentil ; Centre Œcuménique.
- Les acteurs associatifs : Société de développement du Nord - SDN ; Associations des parents d'élèves ; Associations communautés étrangères ; Association des jardins familiaux ; Associations Pavillon Blécherette ; Association Village Maillefer ; Association Vaudoise du Coin de Terre ; Association écoquartier - AE ; Plateforme d'échange des coopératives d'habitants pour les écoquartiers - PECHE.
- Les porteurs de projets immobiliers et d'activités : notamment les investisseurs qui seront retenus en juin 2016 pour la première étape de réalisation des Plaines-du-Loup (coopératives d'habitants, etc.)
- Autres acteurs : Mamans de jour ; Utilisateurs actuels du Centre de quartier des Bossons (Yoga, Scrabble, Café santé, Association Chpiil, Zumba, Français en jeu, Danse africaine, etc.).

4. Organisation des parties prenantes et de la participation

Approchés par les animateurs du CQ des Bossons, ainsi que par l'AE et la SDN, les acteurs concernés se constituent en COLLECTIF.

- Le comité du Collectif est l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage ;
Le comité du Collectif est l'instance de référence pour la démarche participative ;
Un mandataire externe anime les sessions participatives (voir note en bas de page¹) ;
Les animateurs des Bossons sont en appui (tâches de mobilisation, communication, etc.) ;
L'AE se charge des procès-verbaux et produit les autres documents éventuellement utiles à la restitution des sessions participatives.

Comme ce qui fut le cas pour la Maison de quartier du Désert, le maître d'ouvrage crée une COMMISSION D'ÉTUDE (qui deviendra par la suite une commission de construction).

- Le/la président/e du Collectif, un représentant des animateurs du CQ des Bossons et un représentant de l'AE seront intégrés à la COMET ;
Lorsqu'un jury sera appelé à statuer sur différents projets, le/la président/e du Collectif, un représentant des animateurs du CQ des Bossons et un représentant de l'AE y seront aussi intégrés.

NOTA BENE : une commission des futurs utilisateurs, telle qu'existant dans le modèle « MQ du Désert », ne semble pas nécessaire ; le flux des informations devant aller du maître d'ouvrage à l'ensemble des futurs utilisateurs peut en effet être organisé sans recourir à une CUT générant des séances supplémentaires.

¹ Les auteurs du présent document proposent M. Jérémie Schaeli, à la fois formé à l'animation socioculturelle et dont l'entreprise « Tarif de groupe » est spécialiste des dynamiques participatives. www.tarifdegroupe.ch/exemples.html.

5. Désignation et modalités de travail avec les mandataires « architecture »

Procédure à retenir : mandat d'étude parallèle - MEP.

« Le mandat d'étude parallèle n'est pas soumis à la règle de l'anonymat : des échanges de vues ou la présentation des propositions au collège des experts qui tient lieu de jury sont possibles. Le cahier des charges peut en outre évoluer au gré des rencontres et des échanges entre experts et concurrents. [...] Cette procédure convient à des tâches pour lesquelles une prise de contact entre maître d'ouvrage et mandataire en cours de projet est indiquée, voire nécessaire, principalement lorsqu'il apparaît difficile de définir - en l'absence d'une base de projet initiale - le programme, les priorités voire la pertinence même d'une intervention. Elle est aussi un instrument de planification approprié dans un contexte marqué par la rapide évolution ou transformation des besoins ». (« Les mandats d'étude parallèles: un type de concurrence exemplaire », Tracés n°128-02).

6. Outils de participation et budget

Pour la phase participative devant permettre l'identification des besoins et des attentes, ainsi que la collecte de propositions spécifiques (en matière d'activités, de mutualisations, de partenariats, etc.), les principaux outils proposés sont les suivants :

- Une SÉANCE DE LANCEMENT est dévolue à l'information et à la création du Collectif : la Ville invite et informe des enjeux, ainsi que de la procédure proposée ; les animateurs du Centre des Bossons appellent à la création du Collectif et de son comité, et font intervenir les personnes – identifiées en amont – prêtes à s'investir dans ledit comité.
- QUATRE ATELIERS PARTICIPATIFS organisés sur une journée couvrent différentes thématiques proposées par le comité du Collectif et les animateurs du Centre des Bossons.
- Un FORUM est organisé pour la restitution des ateliers et, quand pertinent, la priorisation de leurs résultats. À la fois instance de validation et moment festif pour les habitants présents et futurs, le Forum permet l'élaboration d'un RENDU FINAL bénéficiant d'une forte légitimité – ce Rendu final servant à alimenter le cahier des charges du mandat d'étude parallèle.

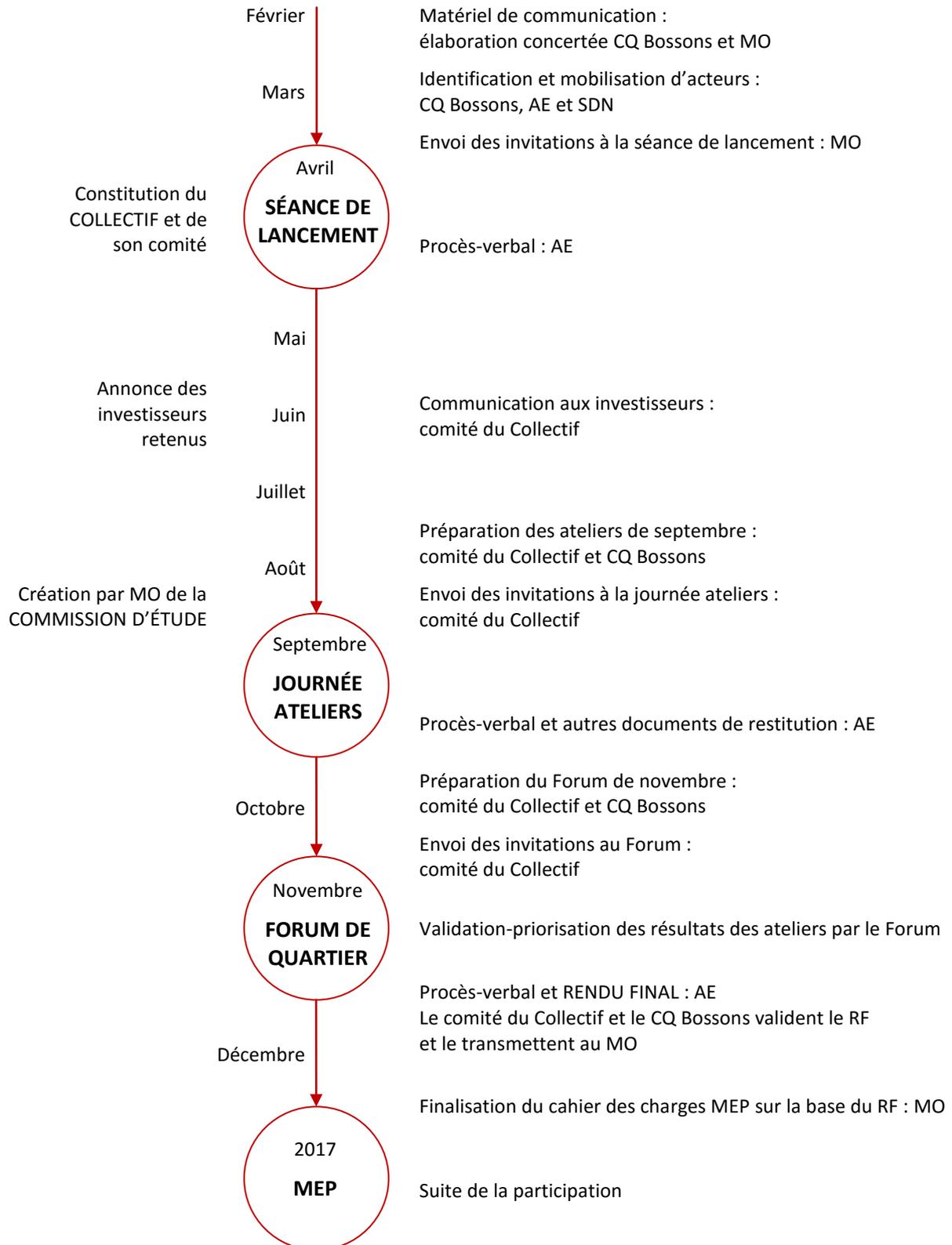
Le budget global placé sous la responsabilité du Collectif MQ est estimé à CHF 30'000.—. Le montant alloué doit permettre de financer les postes suivants :

- Cadrage et animation des sessions participatives / Tarif-de-groupe - Jérémie Schaeli
- Matériel et frais liés à la communication et à l'accueil des sessions participatives / Collectif MQ
- Prestations de secrétariat et de suivi / Collectif MQ
- Procès-verbaux et autres documents de restitution / Association écoquartier

7. Dates clés du déroulement (diagramme synthétique en page suivante)

Février à avril :	Préparation du lancement ; rencontres préalables avec des acteurs clés pour la création du Collectif ; tournées de sensibilisation sur le terrain ; etc.
Avril :	<u>SÉANCE DE LANCEMENT</u>
Mai à septembre :	Renforcement du Collectif ; préparation des thématiques à aborder en ateliers ; diffusion de l'info aux investisseurs retenus au mois de juin ; mobilisation ; etc.
Septembre :	<u>ATELIERS PARTICIPATIFS</u> (pour assurer une présence maximale lors de la journée « ateliers », il apparaît préférable de ne pas la fixer durant les mois d'été)
Novembre :	<u>FORUM</u>
Décembre :	Finalisation et remise du <u>RENDU FINAL</u> au maître d'ouvrage.
2017 :	Mandat d'étude parallèle et deuxième phase de participation (les modalités de cette deuxième phase étant à préciser dans le cadre de la COMET).

D É R O U L E M E N T D U P R O C E S S U S



C O N T A C T S

Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup

Chemin des Bossons 39bis - 1018 Lausanne
Tél. 021 647 09 46

Silvana Annese / silvana.annese@fasl.ch

Hélène Ott / helene.ott@fasl.ch

Christophe Lebourg / christophe.lebourg@fasl.ch

Association écoquartier

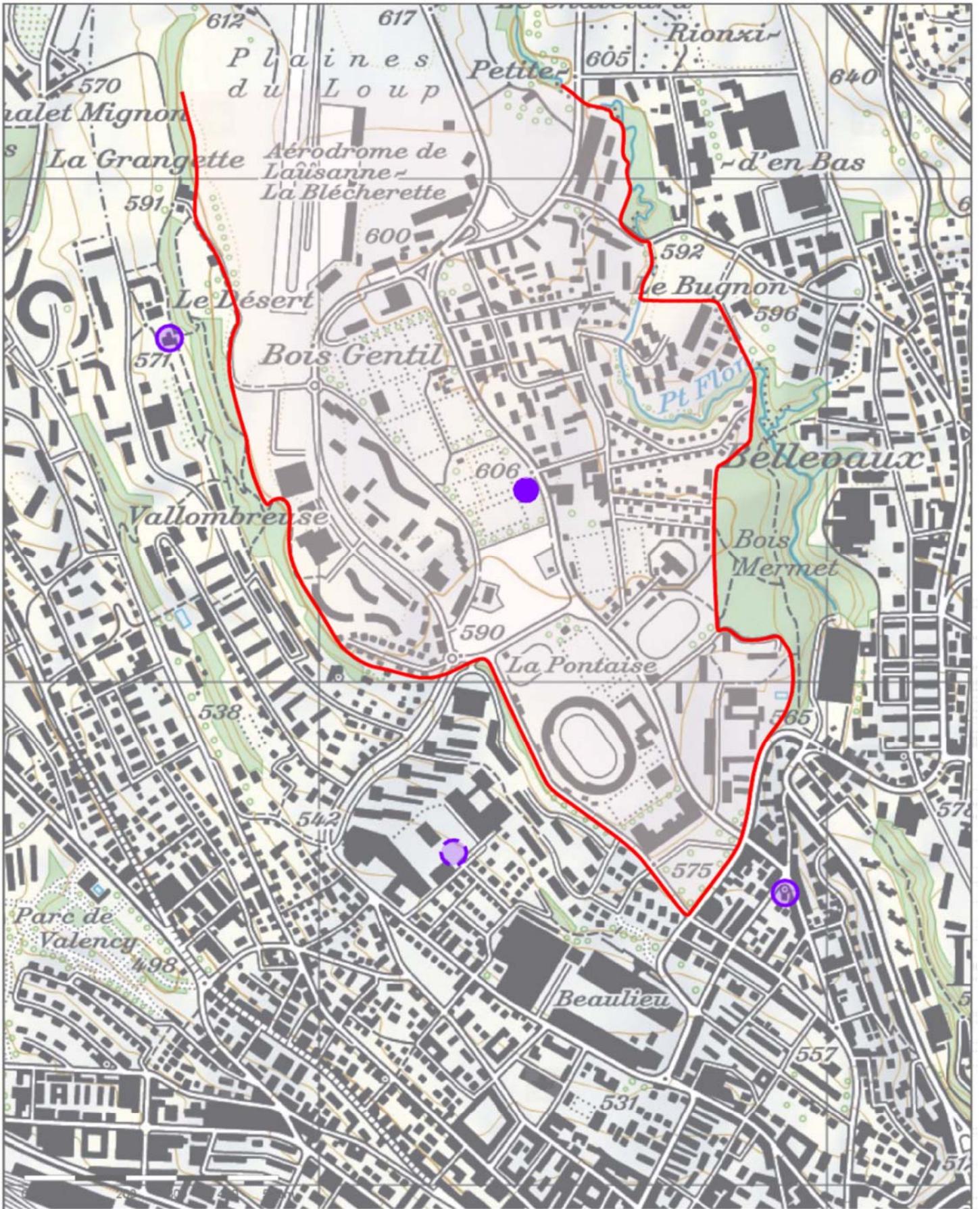
Case postale 5256 - 1002 Lausanne
Tél. coordinateur 079 793 97 31

Valéry Beaud, co-président / valery@ecoquartier.ch

Philippe Solms, coordinateur / bureau@ecoquartier.ch

Geneviève Corajoud, membre du comité / gene.corajoud@citycable.ch

Marie-France Hamou, membre du comité / marie_france.hamou@hotmail.com



LÉGENDE



Périmètre proposé pour la démarche participative

En violet à l'extérieur du périmètre : Maison du Désert, Espace 44, Maison de quartier de la Pontaise

1 : 10000

22.01.2016